



Grenoble, métropole citoyenne du monde

L'internationalisation du territoire

1

**Un fort brassage
des populations
et des cultures**

2

**Economie, université
et recherche
à l'heure du monde**

3

**Des collectivités
actrices de l'international**

Mars • 2016

REGARDS CROISÉS

préambule

Internationalisation et métropolisation : une question actuelle. Mais de quoi parle t-on ?

Le phénomène démographique, économique et politique d'internationalisation est à la fois global et local. Du point de vue de l'international, les métropoles, en tant que lieux de vie, de visite, d'étude, de production ou de consommation, sont les espaces les plus visibles du territoire national, avec un rôle croissant dans la structuration des relations avec l'extérieur.

Les métropoles deviennent ainsi, dans le contexte d'une redéfinition du système international, des acteurs de la globalisation. Céline Rozenblat (Université de Lausanne) les qualifie selon huit critères :

- > L'importance du poids démographique
- > Le contrôle de réseaux de production globaux
- > La diversité des activités spécialisées
- > La production et la circulation des savoirs
- > L'existence d'un lieu d'échanges financiers
- > Le cosmopolitisme
- > Le renouvellement de population
- > Les réseaux diplomatiques internationaux

Ces huit critères constituent le fil directeur du présent « Regards Croisés ». En effet, analyser l'internationalisation d'un territoire comme celui de la métropole grenobloise, suppose de comprendre ses connexions et dépendances au monde, qu'elles soient physiques (aire géographique des Alpes, accessibilité aérienne, routière ou ferroviaire...), culturelles (aire culturelle du Dauphiné, éléments patrimoniaux, migrations...) ou socio-économiques.

Un « Regards croisés » consacré à l'internationalisation de notre territoire grenoblois : pour savoir quoi ?

Comme dans toutes les publications de l'OBS'y les articles proposés relatent des travaux d'observation et d'analyse, selon une approche la plus factuelle possible. Il s'agit ici d'appréhender collectivement, en croisant les connaissances des partenaires du dossier, les facteurs d'internationalisation du territoire grenoblois, dans leurs multiples dimensions.

Cette publication a donc trois niveaux d'objectifs :

- 1 Etablir un état des lieux des pratiques d'observation sur l'internationalisation du territoire

Il existe à ce jour peu d'observation globale de

l'internationalisation du territoire. L'approche est plutôt centrée sur les dispositifs d'accompagnement, la mobilisation de financements ou des analyses sectorielles, telles que l'étude des facteurs d'attractivité, de suivi ou de promotion.

- 2 Se doter d'une vision commune de l'internationalisation du bassin grenoblois

L'internationalisation recouvre des secteurs très distincts qui n'apparaissent pas toujours en lien les uns avec les autres. Le travail réalisé à travers ce dossier tente de proposer une première vision d'ensemble du concept en croisant les différents domaines. L'analyse de chacun des champs d'action vise à en repérer les convergences, les dissonances et les spécificités éventuelles.

- 3 Élaborer un outil d'aide à la décision

Le recueil et l'analyse de données et d'informations ont également vocation à faciliter la décision par une meilleure compréhension des enjeux liés à l'international.



Internationalisation & territoires : opposition ou complémentarité ?

La question du local, en émergeant concomitamment au développement de la mondialisation au cours des années 1970-1980, a longuement - et logiquement ! - évincé ce que les territoires pouvaient dire et faire savoir de leur internationalisation.

Née parallèlement au mouvement d'homogénéisation des sociétés, parfois même en opposition à ce que sous-tend la mondialisation, c'est d'abord ce qui faisait « spécificité » territoriale qu'il s'agissait de mettre en avant, aussi bien en termes d'histoire, de culture que de dynamiques économiques et sociales. Puis, les relations et les échanges se multipliant à l'échelle planétaire, les relations entre le local et le global ont pris une autre tonalité. Dorénavant, un territoire ne se caractérise pas seulement par ce qui le distingue des autres d'un point de vue culturel, social ou économique, mais aussi par ce qui peut témoigner de son rapport au monde, par sa manière de s'ouvrir et de « s'internationaliser ».

Les mégapoles et métropoles, plus à même d'être « mondialisées », ont mis cela en évidence, mais elles ne sont plus les seules concernées par un phénomène qui touche aujourd'hui tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Dans cette évolution, deux préoccupations nous semblent perceptibles : celle de renouveler la manière d'observer les territoires et leurs caractéristiques, mais aussi, celle de répondre à des enjeux nouveaux, notamment celui de faire face à la crise. Derrière l'internationalisation volontaire d'un territoire, il y aurait une solution potentielle au chômage, ou, en tout cas, la perspective de se positionner comme espace innovant dans la concurrence internationale des villes et des régions.

En attendant, cette évolution du rapport entre local et global suggère que l'on étudie de plus près la manière dont les territoires s'internationalisent ou non, s'ouvrent sur le monde ou pas. Poser un regard sur cette nouvelle dimension soulève inévitablement la question des définitions et des contours à donner à ce que l'on veut bien observer et prendre en compte.

À quoi doit-on se fier pour mesurer ce qui fait « internationalisation » d'un espace ? À l'origine et à la diversité de ses populations ? Aux activités « internationales » qui s'y développent ? Aux échanges économiques entre entreprises ? Aux coopérations scientifiques ? Aux échanges culturels ? Aux politiques de coopération des collectivités locales qui les gouvernent ?...

Sans trop se tromper, c'est bien à l'ensemble de ces facettes qu'il faut se référer pour définir et caractériser le phénomène. Il y a là, selon nous, une manière de dépasser les regards sectoriels et fragmentés, autant que les logiques disciplinaires de ceux qui les observent, pour **appréhender le territoire et son ouverture au monde dans toutes ses dimensions.**

C'est assurément un des points forts de ce « Regards croisés » sur l'internationalisation de la métropole grenobloise que d'aller chercher et compiler l'ensemble des « signes » et des « traits » qui témoignent à la fois de l'ouverture et de la singularité de ce territoire, de longue date ancré dans le monde.

PAGE 5

Un fort brassage des populations et des cultures

- page 6 **L'immigration dans l'ADN**
- page 8 **Les chiffres et caractéristiques de l'immigration sur le territoire grenoblois**
- page 11 **L'apprentissage des langues, vecteur d'intégration et d'ouverture**
- page 13 **Une forte volonté d'accompagner les jeunes à la mobilité internationale**
- page 14 **Une dynamique associative ouverte sur le monde**
- page 15 **Une dimension internationale de la culture solidement ancrée**

PAGE 18

Economie, université et recherche à l'heure du monde

- page 19 **Des spécificités liées à l'histoire locale**
- page 19 **Les entreprises iséroises fortement ancrées à l'international**
- page 26 **Un pôle d'enseignement supérieur reconnu et attractif**
- page 30 **Une recherche très connectée au reste du monde**
- page 33 **Tourisme international : des atouts à exploiter**

PAGE 36

Des collectivités actrices de l'international

- page 38 **Jumelages et partenariats internationaux et européens : des coopérations nombreuses et coordonnées**
- page 41 **Politiques européennes : intégration en marche**
- page 44 **Une participation aux grands enjeux mondiaux**

regards croisés
Grenoble métropole
citoyenne du monde ?
L'internationalisation
du territoire

sommaire

Grenoble, métropole citoyenne du monde



1^{re} PARTIE

Un fort brassage des populations et des cultures

Cosmopolite le territoire grenoblois ? La population grenobloise, aux origines composites, s'est construite dans son ouverture au reste du monde. Les migrations, sources de diversité culturelle et linguistique, mais aussi l'engagement pour des causes internationales diversifiées (solidarité, environnement, paix, accueil des étrangers, échanges culturels...) ont construit ce double mouvement : le « monde » s'invite dans la métropole grenobloise et la métropole grenobloise est reliée au monde.

La démographie parle de cette histoire, ancienne et plus récente, qui forge une identité en mouvement et se retrouve dans certaines sensibilités de la population, des associations et des collectivités elles-mêmes, désireuses d'accompagner les initiatives locales.

Ainsi, la société civile a agi très tôt en dehors des frontières dauphinoises. En raison de son histoire économique et sociale marquée par une industrialisation forte (donc attractive pour les travailleurs), des politiques sociales inventives et de sa situation quasi-frontalière, le territoire grenoblois est traditionnellement une terre d'accueil des étrangers, tradition qui s'est renforcée à la fin des années 70 et jusqu'à aujourd'hui, avec l'accueil de réfugiés politiques venus du Chili, d'Argentine, du Cambodge et du Moyen-Orient...

Les associations culturelles, de diasporas (Italiens, Arméniens...) ou militantes, spécialisées dans l'environnement ou la santé publique, ont croisé leurs actions avec celles d'organismes grenoblois qui partageaient leur savoir-faire avec l'extérieur comme le planning familial, le CHU... En ont découlés les premiers jumelages, notamment avec les territoires d'origine des migrants venus du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne, du Vietnam... pour construire la ville nouvelle.

La culture, très vivante à Grenoble, a également été un formidable moteur d'ouverture : de nombreux artistes grenoblois ont tissé des liens durables avec les scènes internationales, profitant de la renommée de grands équipements tels que le Musée de Grenoble ou la MC2..., mais également au sein de cercles plus confidentiels comme la scène électronique, ou le street-art.

L'immigration dans l'ADN

À l'aube du XVII^{ème} siècle, Grenoble ne compte que 10 000 habitants. Cette bourgade médiévale doit son développement à la venue de populations extérieures avec une immigration première d'artisans et de commerçants – plus tard d'ouvriers puis d'ingénieurs.

La population augmente significativement à partir de 1851 mais les étrangers ne sont toujours que 2 % en 1881. Pour peu de temps, car, dès 1886, les Italiens (venant alors surtout du Nord du pays) migrent en nombre sur le territoire jusqu'à représenter 88 % des étrangers. Un climat et des tensions xénophobes les accueillent, relayés dans la presse locale, tensions qui finiront par s'apaiser dès lors que les immigrés, pour la plupart ouvriers, participeront aux luttes sociales, puis contribueront à la vie culturelle et associative.

À partir de 1920 et jusque vers la fin des années 50, des habitants de Corato – ville des Pouilles dans le Sud de l'Italie – viennent par milliers s'installer à Grenoble où ils tiendront, par l'importance de leur présence et la diffusion de leur culture, une place particulière. Ce sont eux qui ont, en grande partie, construit Grenoble et la plupart des villes de l'Isère. Ils sauront à la fois s'intégrer et préserver leur identité.

À cette époque, les étrangers constituent 7,6 % de la population grenobloise, puis passent à 18 % en 1931 pour une agglomération de 110 500

habitants. Les communes limitrophes se peuplent avec l'apport d'étrangers, principalement italiens, mais aussi arméniens, polonais... On compte 33 % d'étrangers à Saint-Martin-d'Hères, où les Italiens ne sont qu'en majorité relative.

La crise économique puis la guerre entraîneront un net recul de l'immigration, avant qu'une nouvelle période d'expansion économique et démographique ne fasse appel aux migrants, du Sud de l'Europe et d'Afrique cette fois.

En 1962, 8 000 rapatriés d'Algérie arrivent à Grenoble. Ces migrants sont le plus souvent « les soutiers de la croissance, occupant les postes les plus pénibles, les moins qualifiés » comme le souligne Éric Vial, Professeur à Université de Cergy-Pontoise, tandis que les Piémontais les plus anciennement installés commencent à accéder à des emplois de cadres et techniciens.

Par la suite, la part d'Italiens ne cessera de baisser, sous l'effet de flux moindres et des naturalisations, au profit d'Espagnols, de Portugais et d'Algériens. Les Algériens occupent eux-aussi une place particulière à Grenoble : présents depuis 1932, ils composent 80 % de la population originaire du Maghreb en 1962. Plus récemment, d'autres nationalités d'Afrique ou d'Asie sont venues diversifier les profils, au sein toutefois d'un mouvement de baisse continue de la part d'étrangers qui passe de 13 % en 1975 à 11 % en 2000. Différentes strates et typologies d'immigrés cohabitent ainsi aujourd'hui, avec une immigration italienne et algérienne fortement surreprésentée par rapport aux moyennes nationales.

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas. Un immigré n'est pas nécessairement étranger : on compte 48 500 Français par acquisition et 32 600 étrangers nés à l'étranger parmi les immigrés de la zone d'emploi de Grenoble. Parmi les 49 800 étrangers qui résident dans la zone d'emploi, 17 200 sont nés en France (les mineurs notamment) et 32 600 sont nés à l'étranger.

NE PAS CONFondre IMMIGRÉ ET ÉTRANGER

ÉTRANGER

La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française.

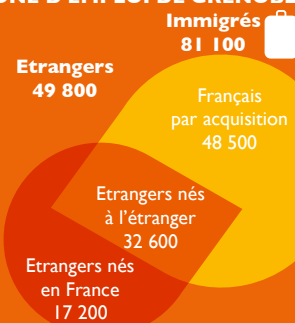
DÉFINITIONS

IMMIGRÉ

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. La qualité d'immigré est définitive : une personne continue d'appartenir à la population immigrée, même si elle devient française par acquisition.

Les données statistiques suivantes s'intéressent à la population immigrée.

ZONE D'EMPLOI DE GRENOBLE



4 représentations consulaires à Grenoble : Algérie, Grèce, San Marin, Tunisie

Ces consulats sont davantage représentatifs de l'ancrage méditerranéen de la ville que du poids de l'immigration. Le faible nombre de consulats (17^{ème} position en France) tient à la proximité de Lyon qui compte 68 représentations.

La Ville de Grenoble met à disposition un « Bureau des consuls », hébergé à la Maison de l'International, permettant aux représentations consulaires d'assurer des permanences pour leurs ressortissants. En 2015, ce bureau a été occupé par des représentants de Slovaquie, Lituanie, Italie, Portugal et Japon.



parole d'acteur

Claude JACQUIER

directeur de recherche honoraire au CNRS,
est aussi président de l'ODTI (Observatoire des discriminations
et des territoires interculturels)

Grenoble, métropole de migrants ?

Pourquoi dites-vous que Grenoble doit beaucoup aux migrants et aux étrangers venus au fil des décennies sur son territoire ?

« Peut-on continuer d'évoquer comme on le fait souvent la dimension internationale de la métropole sans souligner la contribution des migrants et des étrangers à la coproduction de ses richesses ? Région sans ressource remarquable au début du 19^{ème} siècle, elle s'est largement nourrie de ce potentiel humain ayant quitté les pays européens et d'Amérique du Nord autant que l'Afrique et les pays en développement. Les termes "émigré" et "immigré", dans un imaginaire collectif imprégné des référents coloniaux, sont davantage associés aux seconds qu'aux premiers nommés, considérés, eux, positivement, comme des expatriés, des "expat". Or, émigration et expatriation désignent une réalité semblable. Et que dire des rapatriés, les "rapat" ! La ville innovante a un envers silencieux, cette immigration de personnes prêtes à l'emploi, tant appréciée par les recruteurs d'alors... et que nous n'avons jamais vraiment su accueillir. Cette métropole doit aussi ses succès à ces étrangères et ces étrangers issus tant des espaces alpins proches que des contrées antipodes, leur hybridation et leur métissage avec les "indigènes dauphinois-es" ayant forgé et forgeant encore cette identité grenobloise dite... remarquable ».

Vous déplorez le manque de visibilité de ces migrants dans le "mythe de la ville innovante". La région grenobloise renierait-elle la diversité de ses origines ?

« Cette reconnaissance était une évidence sous Hubert Dubedout, les responsables ayant su alors valoriser le rôle des migrants dans la coproduction de la ville (création de l'ODTI notamment). La référence positive à ces migrants a disparu depuis trente ans des programmes et des projets. Étonné par cette cécité, en 2012, Nasser Djemai a créé à la MC2 une pièce de théâtre sur ces migrants intitulée "Invisibles". Les politiques publiques sont devenues silencieuses sur le rôle positif des migrants, immigrés et émigrés, étrangers et diasporas. Et pourtant, nous sommes toutes et tous, quelles que soient nos origines, et depuis fort longtemps, des nomades-sédentaires multi-appartenant-es ! A l'heure où l'Afrique aux centaines de millions de locuteurs francophones voit son économie croître au rythme de 4 à 5 % en moyenne par an, ce centre métropolitain hésite à rompre avec ses vieux réflexes. »

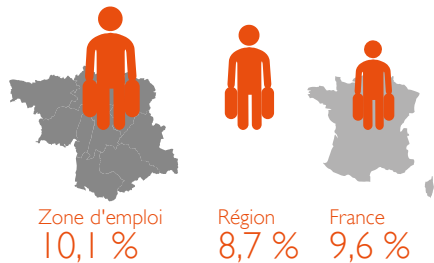
Les chiffres et caractéristiques de l'immigration sur le territoire grenoblois



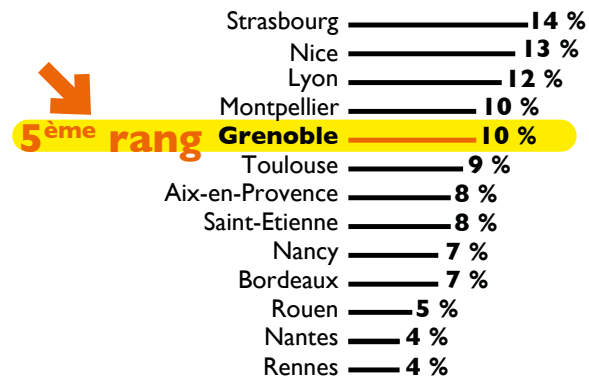
1 habitant sur 10 est un immigré

Source : INSEE, RP 2011

81 100 personnes immigrées résident dans la zone d'emploi de Grenoble.



Pourcentage d'immigrés dans la population par zone d'emploi¹



Source : INSEE, RP 2011

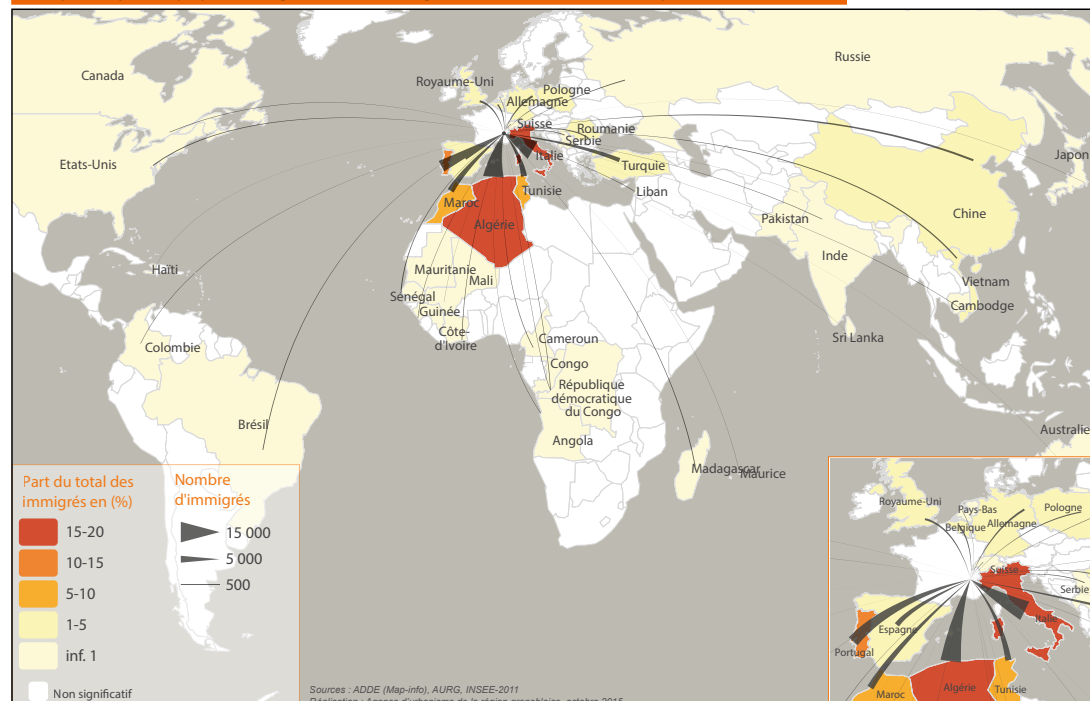
Les immigrés habitent majoritairement en ville



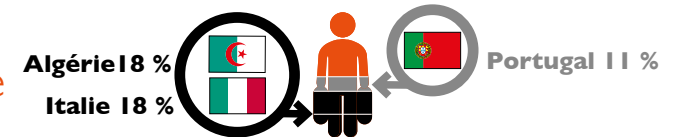
On observe une plus forte proportion d'immigrés dans la partie la plus urbaine du territoire :

73 % des immigrés de la zone d'emploi vivent dans la métropole grenobloise contre **55 %** de l'ensemble des habitants.

Les principaux pays d'origine des immigrés dans la zone d'emploi de Grenoble



Algérie et Italie : les deux principaux pays d'origine

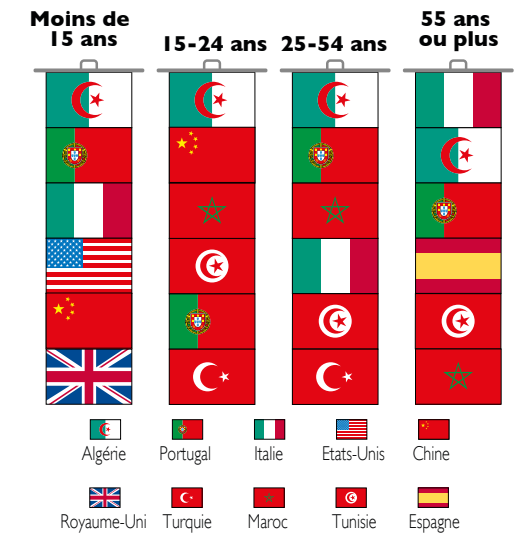


Une représentation qui varie avec l'âge

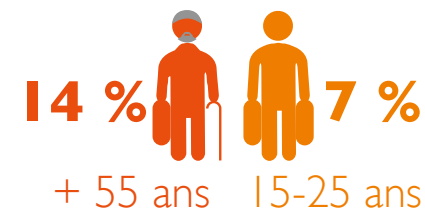
Le pays d'origine varie significativement en fonction de l'âge des immigrés : les Algériens sont les plus représentés avant 55 ans mais au-delà, ce sont les Italiens.

La Chine apparaît au deuxième rang, après l'Algérie, dans la classe d'âge des étudiants (15 - 24 ans), alors que cette communauté est peu représentée dans les autres classes d'âges.

Ces différences entre générations sont le reflet des grandes vagues d'immigrations successives et de la diversité des motifs d'installation dans la région grenobloise : besoin en main d'œuvre industrielle, attractivité universitaire, recherche internationale...



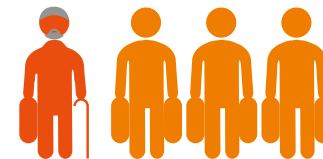
Une population immigrée vieillissante



Les immigrés représentent **14 %** des plus de 55 ans, contre seulement **10 %** de la population en moyenne et **7 %** des 15-25 ans.

Cette surreprésentation des plus âgés, ici encore le reflet des vagues migratoires, alerte sur une problématique montante : le vieillissement des premières générations d'immigrés, qui, pour une part importante, ont de très faibles revenus et n'ont plus de perspective de retour au pays (notamment les vieux Chibanis, arrivés dans les années 50, qui finissent leurs jours dans des foyers de travailleurs inadaptés à leur âge et à leur niveau de santé...).

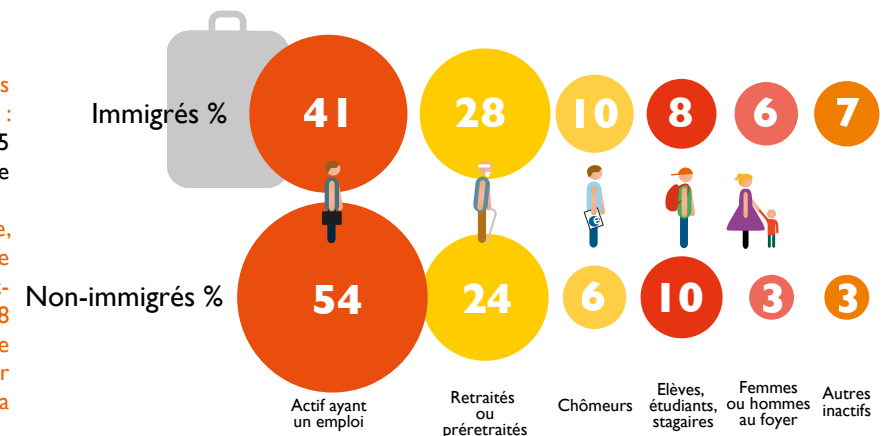
Plus d'1 immigré sur 4 est retraité



Les immigrés actifs représentaient en moyenne 13 % de la population active totale dans les trois principales agglomérations rhônalpines (Grenoble, Lyon et Saint-Etienne) entre 1998 et 2008, un taux équivalent à la part des immigrés dans la population totale de ces agglomérations.

Un taux d'actifs occupés plus faible pour les immigrés (2011) : 41 % des immigrés de plus de 15 ans exercent une activité contre 54 % des non immigrés.

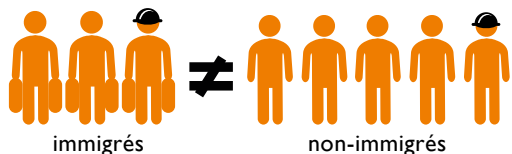
Les retraités, sont, à l'inverse, surreprésentés, mais de moindre façon à Lyon (20 %) et à Saint-Etienne (24 %) qu'à Grenoble (28 %). Les femmes immigrées sont de plus en plus actives, même si leur taux d'activité reste inférieur à la moyenne.



¹Toutes les productions de l'OBS'y appuient leurs comparaisons territoriales sur un panel d'agglomérations de taille et enjeux similaires : celui du BaroMétro, auquel a été rajouté Lyon.

Des immigrés en majorité ouvriers et employés

A Grenoble



A Saint-Etienne



A l'échelle de la zone d'emploi, 1 travailleur sur 10 est immigré contre 13 % à Lyon et 8 % à Saint-Etienne, mais ils ne font pas les mêmes métiers :

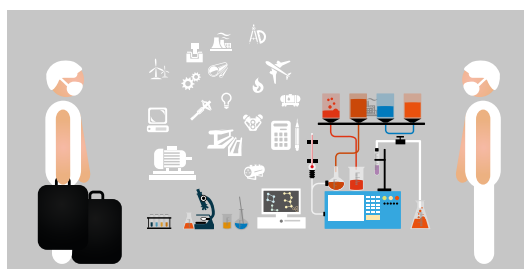
A Grenoble, 1 immigré sur 3 est ouvrier (contre 1 sur 5 pour les non immigrés)

À Saint-Etienne, 2 immigrés sur 3 sont ouvriers.

L'importance du nombre de cadres chez les immigrés est une particularité grenobloise due au type d'emplois proposés :

18 % des immigrés sont cadres, ce qui est relativement proche des non-immigrés (21%). À Lyon le rapport tombe à 12 % contre 22 % et à Saint-Etienne à 7 % contre 11.

Des secteurs industriels, scientifiques et techniques attractifs pour l'immigration



70 % des immigrés actifs en sciences sont cadres

contre

50 % en moyenne en France

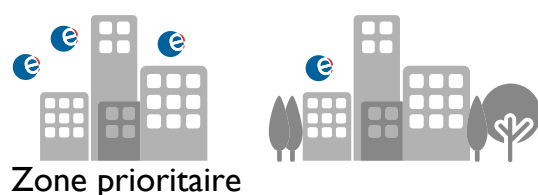
L'agglomération grenobloise concentre des entreprises et laboratoires de technologie, qui attirent une immigration récente : 8 % des immigrés (contre 4 % à Lyon), travaillent dans les activités scientifiques techniques, soit une proportion égale à celle des non-immigrés.

Il s'agit d'une immigration diplômée récente : 14 % des immigrés arrivés après 1998, principalement originaires des pays de l'union européenne, travaillent dans la recherche contre 6 % antérieurement.

La moitié d'entre eux est diplômée du supérieur et 70 % des immigrés travaillant dans les activités scientifiques et techniques sont cadres (contre 50 % en moyenne).

A l'autre bout de l'échelle sociale, les immigrés sont également très présents dans les activités de soutien (nettoyage, gardiennage et sécurité) et de la construction. Une étude réalisée en 2008 par l'Insee Rhône-Alpes² a montré que, en lien avec le déclin de l'industrie, les immigrés arrivés récemment travaillaient davantage dans le secteur du nettoyage et du gardiennage.

3 fois plus de chômage chez les immigrés des quartiers prioritaires



En 2011, dans la zone d'emploi, 21 % des femmes immigrées (contre 10 % pour les autres) et 16 % des hommes immigrés (contre 9 %) sont à la recherche d'un emploi.

Dans les quartiers prioritaires (Teisseire, Villeneuve, Village 2, Renaudie, Îles de Mars...), ce taux augmente significativement : il atteint 31 % pour les immigrés contre 23 % pour les autres, soit une différence de +8 points.

À âge, sexe, agglomération de résidence et niveau de diplôme équivalent, un immigré a plus de risque d'être au chômage qu'un non-immigré, risque accru pour les immigrés d'origine extra-européenne. Ce constat traduit l'existence d'inégalités et de discriminations sur le marché du travail. Les immigrés sont ainsi plus exposés à la précarité (intérim, déclassement, temps partiel...) et contournent ces difficultés par un recours à l'entrepreneuriat plus fréquent, mais plus risqué (les entreprises qu'ils créent ont moins de chances de survie), avec notamment une forte proportion d'auto-entrepreneurs.

Source : Recensement INSEE 2011

²INSEE Rhône-Alpes, Lettre d'analyse n°183 décembre 2012, d'après le recensement de la population de 2008

L'apprentissage des langues, vecteur d'intégration et d'ouverture

L'ouverture internationale se traduit également par la capacité à comprendre le langage de l'autre et à transmettre la langue française aux nouveaux arrivants. La métropole grenobloise est riche en dispositifs d'apprentissage, pour tous les âges.



DES DISPOSITIFS SCOLAIRES NOMBREUX

L'offre iséroise est importante, majoritairement concentrée dans l'agglomération, voire à Grenoble-même, notamment pour les sections primaires. Cela traduit une réelle attention aux langues vivantes, en lien avec l'histoire et l'attractivité du territoire, la demande culturelle des habitants et les besoins du monde professionnel.

Les établissements scolaires reflètent la dynamique internationale du territoire et le volontarisme de l'académie de Grenoble tant dans les méthodes (immersion bilingue, démocratisation de l'accès à l'international, promotion du changement), que dans les partenariats (Europe du Sud-Est, Piémont et Aoste, Castille-Leon, Saxe, Oxfordshire : projets et réseaux) et la mobilité (cf. infra).

En ce qui concerne l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE), deux niveaux sont proposés : l'un pour les élèves n'ayant jamais été scolarisés à l'étranger, l'autre pour ceux qui ont déjà connu un parcours scolaire. Ces sections relèvent d'une démarche d'inclusion des élèves dans une classe « classique » avec des cours de renforcement.

Les filières linguistiques scolaires en Isère

Particularité notable du territoire - en primaire - avec 6 sections internationales proposées dans les écoles grenobloises : espagnol, italien, arabe, portugais, allemand et anglais. La vocation originelle de ces sections - accueillir en priorité les enfants des familles expatriées - semble de plus en plus réorientée vers un objectif d'excellence et d'attractivité.



CHIFFRES-CLÉS

- 93** filières bilangues
Enseignement de deux langues étrangères dès la sixième.
- 57** filières européennes
Horaires renforcés pour une langue et enseignements non linguistiques dans cette langue, réparties sur l'ensemble du département.
- 20** filières internationales
à la Cité internationale de Grenoble. Horaires renforcés, cours d'histoire et géographie dans la langue, et option internationale au baccalauréat.
Données 2015

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DES LANGUES

Le dispositif universitaire d'apprentissage des langues au sein de la COMUE UGA repose sur différents outils qui contribuent au développement de la politique internationale du site de Grenoble : le CUEF (Centre universitaire d'études françaises), la Maison des Langues et le Centre de Langues de l'Université Grenoble Alpes.

Afin de favoriser la mobilité et l'insertion professionnelle à l'international de leurs étudiants, les établissements d'enseignement supérieur offrent

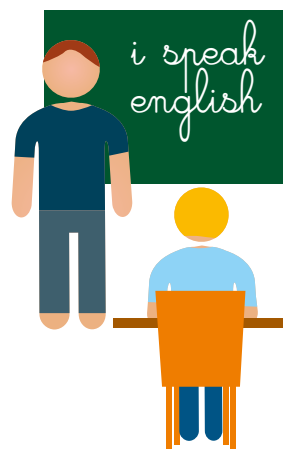
dans tous leurs cursus des enseignements obligatoires ou facultatifs **de langue vivante étrangère**. Si l'anglais est très souvent la première langue vivante obligatoire, il est aussi souvent couplé à une deuxième langue. Les enseignements de cette deuxième langue sont assurés en partie au service LANSAD et au Centre de langues vivantes de l'Université Grenoble Alpes. Les formations en langues vivantes dispensées sont liées à des objectifs professionnels, en adéquation avec les enseignements d'anglais de spécialité dans les composantes de l'université.

Un enseignement diversifié et ouvert à de nombreux étudiants

Le service LANSAD offre un enseignement de **20 langues étrangères** et accueille **plus de 3 000 étudiants**. Le Centre de langues vivantes (CLV, l'un des plus anciens centres de langues de France créé en 1989) forme, quant à lui **1 600 étudiants par an**. Les 3 premières langues enseignées sur le site universitaire grenoblois sont l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Afin de contribuer à la préparation des étudiants à la mobilité internationale, il est habilité à organiser des certifications en langues et propose des cours de langues MODIMES (langues moins diffusées et moins enseignées) ciblés en fonction des priorités de développement international des formations (notamment vers le Brésil, la Russie, le Japon et la Chine).

Enfin, on dénombre 15 associations locales d'enseignement des langues étrangères.



La COMUE UGA, engagée dans de multiples partenariats internationaux au sein de différentes aires linguistiques et culturelles, promeut par ailleurs l'enseignement du **français langue étrangère**, notamment à travers le « Centre universitaire d'études françaises » (CUEF), rattaché à l'Université Grenoble Alpes et bénéficiant d'une renommée nationale et internationale. Le CUEF compte aujourd'hui près de 3 200 inscrits dans des cours de langue et culture françaises. Près des deux tiers d'entre eux (2 300 étudiants) viennent spécifiquement à Grenoble pour étudier le français, soit à titre individuel (800 étudiants), soit dans le cadre de partenariats internationaux (1 500 candidats). L'autre tiers (près de 900) suit des enseignements de FLE dans le cadre de son cursus international. S'y ajoutent des candidats formés, hors les murs, par le CUEF, à travers le monde. Au niveau doctorat, la formation « propédeutique » propose des cours de langue et de culture françaises.



Enfin, le Réseau des linguistes de spécialité de la COMUE UGA, fondé en 2013, se propose de stimuler la coopération entre tous ses membres autour de la thématique de la langue de spécialité.

Une forte volonté d'accompagner les jeunes à la mobilité internationale

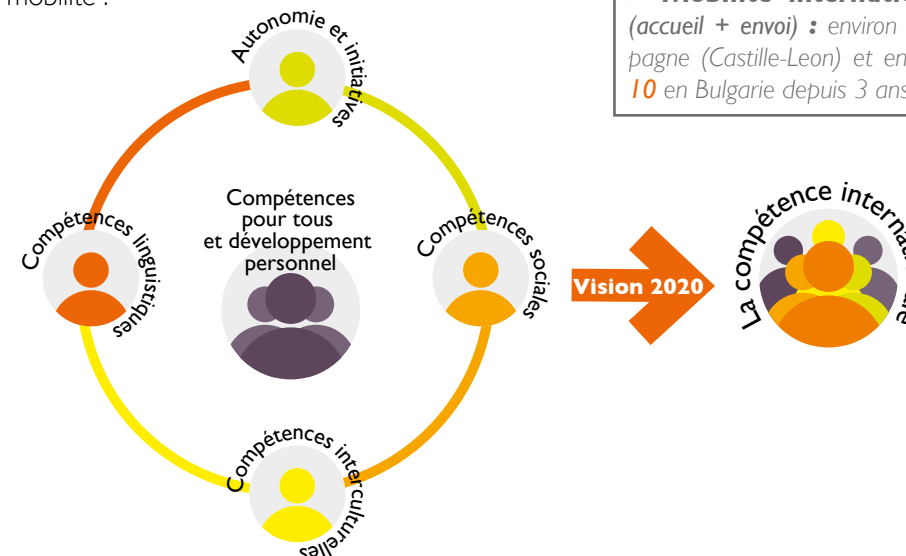
De nombreuses formes d'ouverture internationale de la jeunesse coexistent, outre la mobilité étudiante : échanges scolaires, stages linguistiques ou professionnels, tourisme, volontariat(s) / bénévolat... Elles s'intègrent dans des dispositifs ouverts à des publics diversifiés.

Cette ouverture internationale de la jeunesse est source de construction identitaire, d'adaptabilité, d'ouverture d'esprit, d'apprentissage linguistique, d'engagement. Si, habituellement, elle concerne principalement des publics plutôt favorisés (socialement, culturellement, économiquement), les expériences locales sont parvenues à élargir le cercle.

UN RECTORAT PARTICULIÈREMENT ACTIF

L'académie de Grenoble porte une attention particulière à l'acquisition d'une « compétence internationale » par les jeunes. Cela passe par la participation aux programmes européens, la proposition de programmes d'échanges bilatéraux et la mise en place de programmes en faveur de la mobilité :

- > **Erasmus+** : formation de **200** enseignants en 2015-2017
- > **Enseignement professionnel** : **1 000** jeunes stagiaires en 2012-2016
- > **Mobilité internationale individuelle** (accueil + envoi) : environ **80** jeunes / an en Espagne (Castille-Leon) et en Italie (Piémont-Aoste), **10** en Bulgarie depuis 3 ans, **10** en Norvège



UN VOLONTARISME ASSOCIATIF EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DES JEUNES DÉFAVORISÉS

La spécificité grenobloise en la matière réside dans la priorité donnée à un public de jeunes plutôt précaires. Ainsi, dans le service volontaire européen, dispositif de soutien à l'engagement volontaire des jeunes de 18 à 30 ans, les trois associations locales prescriptrices (AAMI, Caliope, Itinéraire international) s'adressent en priorité aux jeunes ayant moins d'opportunités, avec un objectif d'insertion sociale. Avec l'expérience professionnelle et l'expérience multiculturelle de loisirs, **ce sont chaque année environ 1 000 jeunes qui sont sensibilisés et 100 qui partent,**

avec, pour la moitié de ces derniers, un niveau de qualification inférieur au bac.

Leur destination ? Principalement l'Union Européenne et les pays limitrophes, un tiers s'orientant vers le Royaume Uni et l'Irlande, à la recherche de jobs.

Faisant le chemin inverse, des volontaires européens ou internationaux sont accueillis dans l'agglomération, mais, les concernant, il est difficile d'obtenir une vision d'ensemble et des éléments de comparaison.

Une dynamique associative ouverte sur le monde

Les nombreuses associations recensées sur le territoire de l'agglomération grenobloise oeuvrent à l'international dans des domaines aussi variés que les langues, les cultures étrangères, l'humanitaire, la mobilité, l'accueil, la solidarité internationale, ou encore l'Union Européenne.



Environ **200 associations** sont recensées à Grenoble en lien avec des thématiques internationales, 125 en métropole lyonnaise dans la catégorie relations internationales, 64 à Toulouse pour la solidarité internationale, 207 à Montpellier pour l'international, 100 à Strasbourg pour l'humanitaire, la solidarité internationale et le caritatif, 376 à Nantes répondant au mot clé international.³

Le réseau Resacoop recense **460 actions de solidarité internationale en Isère** sur un total de 2 500 en Rhône-Alpes (participation proportionnelle au poids démographique de l'Isère en Rhône-Alpes). Près de la moitié est tournée vers l'Afrique sub-saharienne et un quart vers l'Europe.

Fin 2015, l'importance des initiatives privées et publiques en faveur de l'accueil des réfugiés a nécessité la création d'une plate-forme de coordination métropolitaine : un fort engagement, révélateur de l'ouverture des habitants volontaires, du monde associatif et de mouvements caritatifs sur le territoire grenoblois.



Participation des étrangers à la vie démocratique locale

La participation des étrangers dans la vie démocratique locale est un bon indicateur d'internationalisation. Dans ce domaine, Grenoble a été précurseur *avec la création d'un des premiers conseils de résidents étrangers de France en 1999*. Chaque année depuis 2002, la municipalité organise avec le Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (CCREG), les associations et partis, une « votation citoyenne » à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme pour mobiliser la population sur cette question de démocratie.

Depuis 2014, la Ville de Grenoble préside le réseau CoFraCiR (Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence) qui rassemble 11 villes françaises et leurs instances représentatives des résidents étrangers.



Une dimension internationale de la culture solidement ancrée

L'ouverture culturelle à l'international est particulièrement marquée dans le bassin grenoblois, fruit de la diversité démographique, d'une vie culturelle mêlée dense et d'un maillage soutenu par les collectivités.

DES ÉQUIPEMENTS, UNE PROGRAMMATION ET DES ARTISTES AUX COULEURS DU MONDE

Dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, les compagnies et institutions culturelles grenobloises ont été de véritables têtes chercheuses et des passeurs de talents venus des « quatre coins » du globe. Les grandes institutions, comme le Musée de Grenoble et MC2, consacrent une grande partie de leur programmation aux auteurs et artistes étrangers, souvent à l'occasion de grands cycles. Cette ouverture est forte jusque dans les programmations des institutions a priori plus locales : ainsi, le Musée dauphinois consacre régulièrement de grandes expositions aux cultures étrangères qui ont marqué le territoire : « Un air d'Italie », « Ce que nous devons à l'Afrique », « D'Isère et du Maghreb », « D'Isère et d'Arménie »...

Le Musée de la Résistance et de la Déportation a fait de même avec « Exiliados, le refuge chilien en Isère », « Face au génocide, du Cambodge à l'Isère »... De nombreux artistes étrangers ont fait leurs premières armes dans les salles grenobloises, invités par des associations locales. Des festivals (Cabaret frappé, On dirait le Sud) ou des salles (la Belle Electrique, La Source à Fontaine) font la part belle aux artistes internationaux émergents. Par ailleurs, outre la Maison de l'International et sa programmation culturelle, la ville centre est dotée d'une **Bibliothèque municipale internationale riche de plus de 15 000 ouvrages en 7 langues** (allemand, anglais, arabe, espagnol, français, italien et portugais).

L'ÉVÉNEMENTIEL CULTUREL À GRENOBLE :

une dimension internationale historiquement ancrée

- > **90 événements annuels** à la Maison de l'International, représentant **30 000 visiteurs** par an
- > La biennale Divercities (Rencontres internationales de jeunes musiciens) : 15 000 spectateurs
- > Les Mois thématiques (Mois de l'Europe, Mois de la Chine, Mois de la Lituanie, Mois de l'Allemagne, Centenaire du génocide arménien...), mobilisant plusieurs milliers de spectateurs et de nombreux collectifs associatifs
- > La Semaine de la solidarité internationale
- > Les États généraux de l'humanitaire et de la solidarité
- > Le Festival de géopolitique organisé par Grenoble École de Management (7 000 visiteurs par an)
- > La Biennale internationale de danse universitaire
- > La Biennale internationale d'art contemporain
- > La Biennale internationale de théâtre action
- > La Biennale internationale cinéma et éducation
- > Les Rencontres du jeune théâtre européen



³ Sources : Maisons des associations concernées et Resacoop

DES FORMES D'OUVERTURE ACTUELLES PLUS SPÉCIALISÉES

Aujourd'hui cette ouverture culturelle à l'international a tendance à se spécialiser : collaborations dans le domaine des Arts-sciences en lien avec l'Hexagone et le CCSTI (avec la Corée du Sud par exemple), autour du théâtre militant (FITA, CREARC, Fabrique des petites utopies, Théâtre du réel...), des musiques du monde (Centre international des musiques nomades et son Festival Détours de Babel), le conte (Centre international des Arts du Récit et son festival), des pratiques curatoriales (CNAC-Le Magasin, OUI-AAA...) ou de l'ingénierie culturelle (OPC, Culture & Développement, Culture Ailleurs...)

La société civile, hors circuit institutionnel, n'est pas en reste et a su monter des collaborations solides dans des secteurs de niche. C'est le cas de collectifs hip-hop à l'échelle européenne (projet « Europe du hip hop », né à Grenoble) voire mondiale, avec notamment le collectif Space Junk.



créarc



21 mars - 9 avril 2016
festival
détours de babel

Plusieurs ressortissants étrangers à Grenoble ont, avec parfois l'appui de leurs pays d'origine, ouvert des centres culturels très actifs (Centre culturel tunisien, Pagode vietnamienne, Comamici et sa médiathèque italienne de plus de 5 000 ouvrages, Maison de la culture arménienne de Grenoble et du Dauphiné...) ou créé des associations culturelles impulsant la venue d'artistes étrangers (Orphée pour la culture grecque, Association des Japonais de Grenoble et de l'Isère, ALPI pour la culture chinoise, Interstices pour la culture marocaine, Association France-Etats-Unis, Association des Sénégalais de l'Isère...)



La convention Ville de Grenoble / Institut Français

Dans le cadre de ses activités internationales, la ville de Grenoble fait partie des 12 villes et Métropoles françaises à avoir établi une convention avec l'Institut français, aux côtés de Bordeaux, La Rochelle, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes / Rennes Métropole, Saint-Étienne, Toulouse.

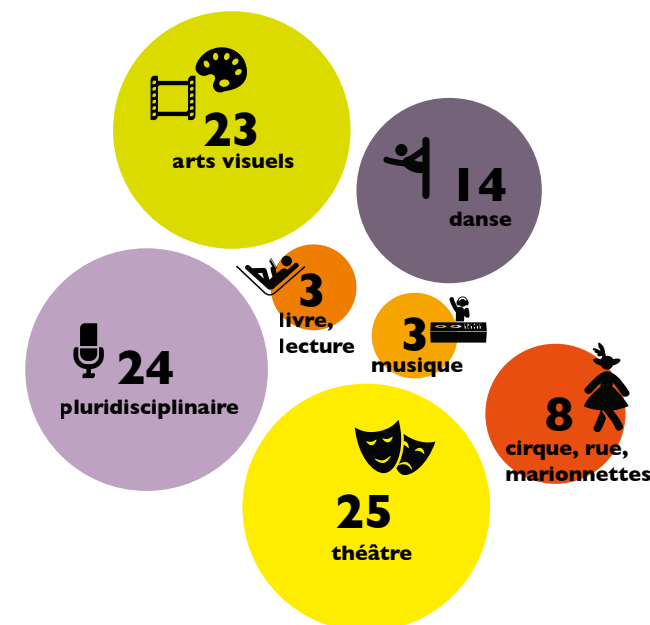
Ce partenariat, qui répond à des enjeux de diplomatie culturelle, de soutien et d'accompagnement de plusieurs centaines de projets chaque année à travers le monde, repose sur deux principes :

> **la parité entre partenaires** et l'accompagnement des créateurs et des opérateurs français dans leur projet de développement à l'international, en synergie avec le réseau culturel français à l'étranger.

> **la mutualisation des compétences** et des savoir-faire en matière de développement international, de valorisation, ou encore d'exportation de concepts d'ingénierie culturelle.

Entre janvier 2012 et juin 2014, **28 projets** ont été réalisés avec **26 pays** grâce au soutien conjoint de la **ville de Grenoble** et de l'**Institut français** pour un montant de **220 000 €**.

Répartition des financements par discipline entre janvier 2012 et juin 2014



ZOOM SUR LA MAISON DE L'INTERNATIONAL

Pôle ressource pour les nouveaux arrivants, les citoyens grenoblois et les partenaires locaux, la Maison de l'International de Grenoble répond au double objectif d'informer les Grenoblois sur l'international et d'offrir des services aux étrangers arrivant et aux Grenoblois en partance. On y trouve :



> **Un guichet d'accueil et d'informations** sur les associations internationales de Grenoble, les cours de langues, les consulats, les dispositifs de mobilité (stages, emploi, volontariat, chantiers de jeunes...), les coopérations décentralisées de la ville.

> **Une sélection de presse internationale**, en complémentarité avec l'offre de la bibliothèque municipale internationale.

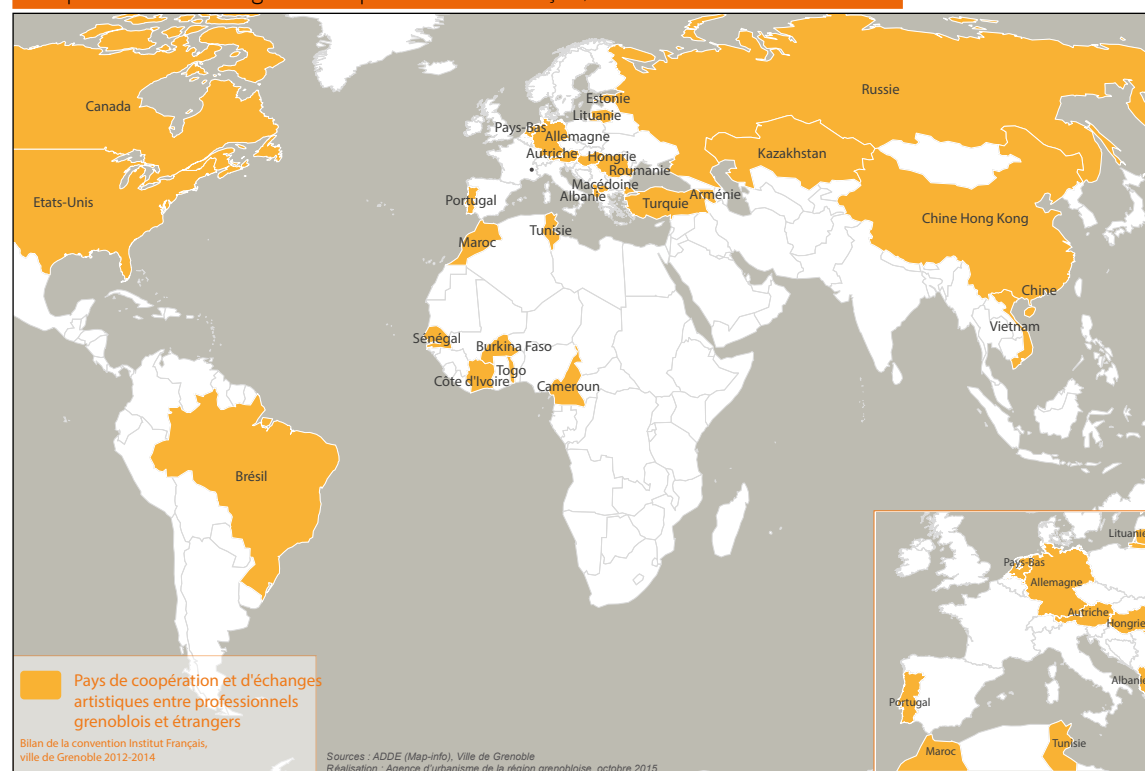
> **Des salons d'exposition** : expositions, conférences et concerts sur des thématiques internationales en partenariat avec les associations internationales de Grenoble et les équipements culturels municipaux.

> **L'American Corner** : une fenêtre sur les USA, un espace pour la valorisation des entités américaines implantées à Grenoble.

> **Le Centre d'information Europe Direct** : pour informer les citoyens sur l'Union Européenne et un espace-conseil pour le montage de projets et la recherche de partenaires.

> **Le Bureau des consuls** : pour l'accueil de leurs ressortissants et l'organisation d'événements informatifs et culturels.

Coopération et échanges artistiques - Institut Français, ville de Grenoble 2012-2014



Economie, université, recherche à l'heure du monde

2^{ème} PARTIE

Bien positionnée sur les différents aspects de l'internationalisation (export, investissements étrangers, université...), l'économie grenobloise est donc très ouverte sur l'extérieur. Pour autant, ce rayonnement est-il seulement « de niche » ? Ou ces domaines d'excellence irriguent-ils au-delà de leur strict périmètre, conférant une stature internationale au territoire ?

Les grandes métropoles voient leur visibilité internationale assurée par des fonctions de capitales nationales ou régionales (attrait touristique, fonctions politiques et institutionnelles importantes), alors que, pour des villes de la taille de Grenoble, la marche à franchir pour atteindre la scène internationale est plus haute... et nécessite donc un positionnement spécifique et/ou une démarche volontariste.

Grenoble a la chance de bénéficier d'une visibilité très forte dans quelques niches : l'excellence universitaire et scientifique, l'accessibilité et le développement durable.

Elle a également la chance de bénéficier de son environnement montagnard, vecteur d'activités à retentissement international comme les JO 1968 ou le Tour de France, avec sa célèbre montée de l'Alpe d'Huez. La filière des sports d'hiver a produit des sportifs internationaux (JO de 2014 avec 19 Isérois sur 116 athlètes français, dont une dizaine de l'agglomération), des clubs réputés (avec la participation du club de hockey à la Champions Hockey League) ou le développement d'une filière économique spécifique (dont la société Petzl et le salon Mountain planet), qui portent loin la notoriété du territoire.

“Une visibilité internationale qui repose sur l'excellence scientifique et la montagne”

Des classements tirés par l'innovation et la qualité de vie

La forte présence dans les classements atteste bien sûr de la qualité des travaux mais aussi des moyens de communication mis en œuvre pour en faciliter le repérage.

- > 2^{ème} prix européen des villes accessibles aux côtés de Göteborg - Suède (1^{ère} place) en 2013
- > 2^{ème} ville la plus innovante d'Europe après Barcelone au « iCapitale » 2014
- > Ruban du développement durable 2013-2015

> 5^{ème} ville la plus innovante du monde, classement Forbes 2014

> 2^{ème} au Palmarès des villes où il fait bon étudier (L'Etudiant 2015, mais la 1^{ère} place alterne avec Toulouse régulièrement)

> 3^{ème} ville européenne pour sa stratégie d'attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers (European cities and regions of the future - FDI Intelligence 2016/2017, Financial Time)

Des spécificités liées à l'histoire locale

Grenoble a appuyé son développement sur son histoire industrielle, initiée avec la ganterie, et sur son environnement physique, la montagne, les minéraux, les chutes d'eau et la frontière. Les grands marqueurs de cette histoire industrielle, dont on a vu l'attractivité pour les populations venues d'ailleurs, sont l'hydroélectricité (la houille blanche), le ciment, la mécanique, puis une presqu'île militaire devenue scientifique avec, en particulier, l'implantation du CNRS, du CEA et des grands équipements européens. L'organisation des JO d'hiver de 1968 a refaçoné la ville, l'a mise en lumière et a drainé de nombreux actifs. Les mutations plus récentes ont tourné l'économie vers la micro-électronique et l'informatique.

C'est ainsi que la région grenobloise, tout au long du 20^{ème} siècle, s'est bâtie sur un modèle articulant la création de compétences et la capacité à les accompagner jusqu'à leur valorisation industrielle, attirant étudiants, universitaires, chercheurs, main d'œuvre et capitaux étrangers, en favorisant l'installation des immigrés et expatriés sur des périodes plus ou moins longues.

La notoriété grenobloise est le fruit d'un modèle d'innovation qui se caractérise par une forte collaboration entre entreprises privées, collectivités locales et institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Ce modèle s'appuie sur une stratégie institutionnelle bien ancrée qui vise à soutenir les initiatives de terrain (campus d'innovation Minatéc, pôles de compétitivité...). Ces spécificités scientifiques et économiques sont autant de facteurs d'attraction des investissements étrangers dans le domaine productif. Source d'intégration dans les circuits économiques mondiaux, la forte polarisation



de l'économie grenobloise vers l'étranger se répercute en termes d'exportations.

Cependant, l'internationalisation de l'économie française se traduit davantage par l'implantation à l'étranger de filiales de firmes multinationales que par les exportations. Et ces implantations à l'étranger d'entreprises originaires de la région grenobloise sont nombreuses... mais elles engendrent le départ des sièges sociaux du territoire comme c'est le cas pour Schneider Electric, Capgemini ou ST Microelectronics.



Les entreprises iséroises fortement ancrées à l'international

L'internationalisation de l'économie est appréhendée par le déploiement à l'international des entreprises locales : soit les entreprises iséroises exportent leurs produits, soit elles implantent des filiales à l'étranger, soit elles dépendent de groupes à capitaux étrangers... voire combinent les trois.

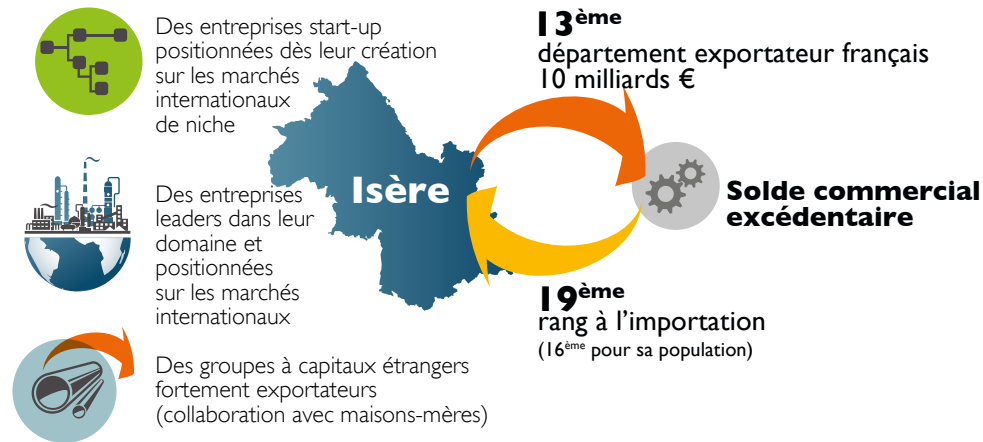
Ces mouvements peuvent être sources d'innovation, de compétitivité et d'accès à de nouveaux marchés

pour les entreprises qui y participent. D'un point de vue territorial, les effets sur l'emploi local sont dépendants des capacités d'exportation et d'attrait pour les capitaux étrangers, qui reposent en grande partie sur le niveau de compétence de l'offre de main d'œuvre locale et de la qualité des infrastructures (recherche, santé, transport...) et du cadre de vie.

Source : Tableau de bord de l'attractivité de la France, Agence française pour les investissements internationaux (AFII), 2014

L'Isère dans le commerce international ?

Source : Douanes 2014



LES ENTREPRISES ISÉROISES TRÈS TOURNÉES VERS LES MARCHÉS EXTÉRIEURS

On observe à Grenoble et en Isère des niveaux d'exportation importants, « naturels » pour un territoire frontalier ou pour les grandes entreprises internationales, mais plus spécifiques pour les petites entreprises du territoire grenoblois. Trois explications à ce phénomène :

> Certaines **entreprises locales** détiennent le leadership sur un domaine, leur permettant de vendre dans le monde entier. A titre d'exemples, Tornier (prothèses polycarbonées), Siebec (filtres pour traitement de surfaces électrolytiques), Stephan Europe (estérification), Petzl (matériels de sport de montagne), E2V (Semi-conducteurs), Soitec (Semi-conducteurs), Trixell-Thales (imagerie à rayon X) et Alfa Laval Vicarb (échangeurs thermiques) développent des produits de niche

très pointus qui d'emblée les positionnent sur le marché international. De même pour Cap Gemini (SSII), Artelia (ingénierie) et Atos (informatique) dans les services.

> Les **start-up** comme Endocontrol (chirurgie assistée par ordinateur), Genostar (bioinformatiques), Scalagent (traitement et collecte de données) sont, quant à elles, positionnées dès leur création sur des marchés de niche internationaux, comme la nanoélectronique et les technologies médicales.

> Enfin, de **grands groupes** contrôlés par des capitaux étrangers, comme Becton Dickinson, Caterpillar, ST (en partie), Rio Tinto-Alcan ou Rossignol favorisent les échanges internationaux via leurs collaborations entre maisons-mères et filiales.

L'Isère se distingue par la production de produits très pointus, à forte valeur ajoutée : les systèmes électriques, produits plastiques, machines industrielles et, plus spécifiquement, les équipements électro-médicaux de diagnostics, instruments à usage médical, optique et dentaire. Becton Dickinson France et Trixell en sont les principaux acteurs.

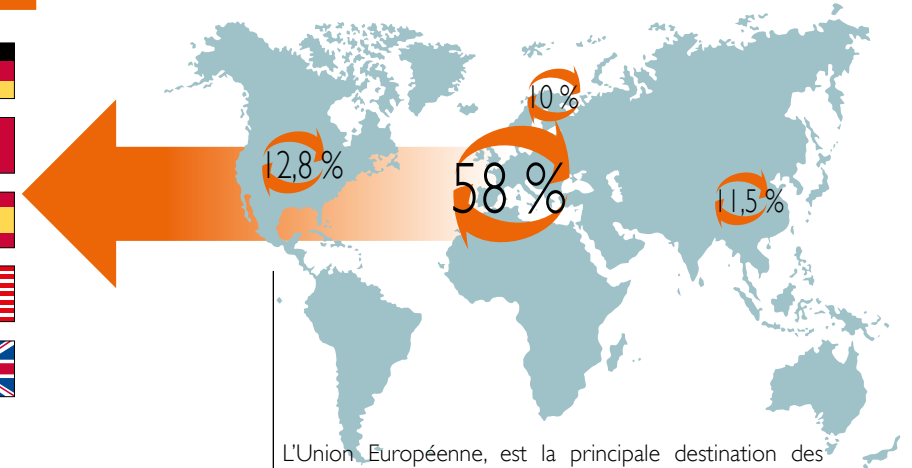
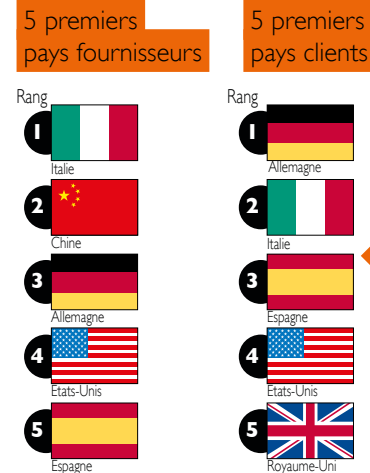


Le poids économique de l'implantation des filiales françaises à l'étranger

En France, le chiffre d'affaire des filiales à l'étranger (essentiellement dans l'Union Européenne) est trois fois plus important que les exportations réalisées à partir du territoire national. L'existence du marché unique européen facilite la circulation des capitaux, des marchandises, des services et des travailleurs.

Par ailleurs, les implantations lointaines de filiales, permettent d'éviter les coûts de transport élevés et les barrières à l'entrée (tarifs, normes, réglementation...).

Source : Douanes – EE n°29 mars 2012



L'Union Européenne, est la principale destination des marchandises iséroises, avec plus de 58 % des échanges. L'Amérique, avec 12,8 % des échanges et l'Asie (11,5 %), apparaissent comme des destinations incontournables. Viennent ensuite les pays de l'Europe hors Union Européenne (10 %).

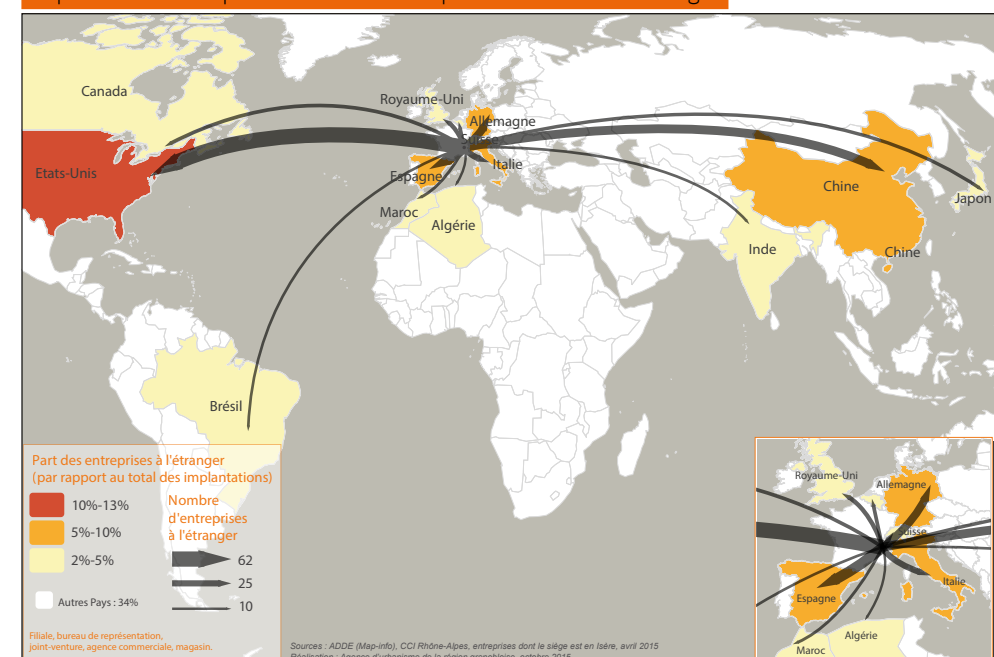
Source : douanes 2014

L'IMPLANTATION À L'ÉTRANGER, UN VOLET STRATÉGIQUE DE L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

Les implantations à l'étranger peuvent prendre plusieurs formes : filiale, bureau de représentation, joint-venture, agence commerciale, magasin. Comme pour le reste de la France, les secteurs de l'industrie et du commerce de gros, principaux acteurs à l'international, sont ceux qui, naturellement, ont le plus d'implantations à l'étranger. C'est le cas par exemple, pour ARaymond (fixation par

clippage ou collage), Allimand (machines à papier), Poma (transport par câble), Winoa (grenailles abrasives), Schneider (matériels électriques)... Pour des raisons de débouchés et de facilités d'accès aux marchés, ce sont aux Etats-Unis et en Chine que les entreprises iséroises ont le plus d'implantations après l'Europe.

Répartition des implantations des entreprises iséroises à l'étranger



Source : CCI Rhône-Alpes, entreprises dont le siège est en Isère, avril 2015

CAPITAUX ÉTRANGERS : UNE FORTE PRÉSENCE DES ÉTATS-UNIS ET DES PAYS EUROPÉENS DANS L'INDUSTRIE

Le poids des entreprises à capitaux étrangers dans l'économie française

La France accueille plus de 20 000 entreprises à capitaux étrangers, qui emploient près de 2 millions de salariés. Elles contribuent de façon significative à son économie, en particulier dans l'industrie, où elles réalisent 29 % du chiffre d'affaire. Elles assurent également 27 % des dépenses de R&D. Les filiales de groupes étrangers sont à l'origine de plus de la moitié des importations de la France et de 40 % des exportations.

Source : Business France, INSEE

Dans la région grenobloise

300
entreprises
à capitaux étrangers

29 100
salariés

72 %
des salariés
en industrie



28 %
des salariés
dans les services
aux entreprises

Aujourd'hui, dans l'industrie locale, ce sont 45 % des emplois qui dépendent d'entreprises dont la stratégie globale est définie hors de nos frontières.

Ce ratio est beaucoup plus élevé que celui (34 %) constaté en Rhône-Alpes (et 40 % à Lyon) ou en France (25 %). La forte internationalisation de l'économie de la région grenobloise s'explique notamment par la présence de quelques grands acteurs, qui figurent parmi les principaux employeurs locaux : STMicroelectronics, Caterpillar, BD et HP et, plus récemment, General Electric, avec le rachat d'Alstom en novembre 2015.

Les groupes à capitaux étrangers jouent un rôle moteur dans l'intégration à l'économie-monde, du fait de leur activité industrielle et de leur grande taille. En mobilisant leurs capacités d'investissement, de recherche et d'exportation, ils participent à la performance de l'industrie et à la création de richesses, avec un effet d'entraînement sur le tissu économique local, générant la création ou le maintien d'emplois induits par le biais de la sous-traitance et de la distribution de revenus.

La présence de ces groupes a fortement marqué le profil industriel de Grenoble. Elle est également révélatrice de la globalisation de l'économie du territoire et traduit une perméabilité de la région grenobloise à la conjoncture internationale avec ses effets fragilisants (en cas de crise) et ses effets moteurs (capacité à bénéficier de croissances localisées).

Dès les années 60-70, Becton Dickinson, Caterpillar et Hewlett Packard furent les premières « entreprises étrangères » à choisir la région grenobloise pour investir dans de grandes unités de production. Plus de cinquante ans plus tard, elles figurent toujours parmi les leaders de l'économie locale en termes d'emploi, de production et d'exportations. Au cours des dernières années, les investissements étrangers se sont considérablement accrus avec l'internationalisation de l'économie et l'attractivité d'une région qui a su garder un socle productif.

Nombre d'emplois dans les entreprises à capitaux étrangers en Isère par origine géographique



Source : AEPI

>Grenoble et sa région séduisent particulièrement les Américains :

Les investisseurs étrangers présents dans la Région grenobloise proviennent de 29 pays différents, principalement d'Europe et d'Amérique du Nord. Les Américains sont les premiers investisseurs avec 9 800 emplois, suivis de loin par les Allemands (2 600 emplois) et les Britanniques (2 100 emplois). Le territoire est marqué par une surreprésentation des capitaux américains : 34 % des emplois sous pavillon étranger contre 24 % en France et 21 % en Rhône-Alpes. Avec son capital fixe franco-italien au sein d'une holding hollandaise, STMicroelectronics constitue un cas particulier. Le groupe, qui a connu un fort développement dans les années 2000, est devenu le premier employeur privé isérois.

>Une montée en puissance des entreprises à capitaux étrangers : des centres de décision qui s'éloignent ?

Dans les dix dernières années, la majorité des investissements étrangers se sont inscrits dans la durée. L'environnement scientifique et technologique, la qualification de la main d'œuvre, le réseau de sous-traitants locaux favorisent l'ancrage territorial des groupes. La croissance du nombre d'entreprises à capitaux étrangers est principalement liée aux rachats de sociétés françaises, notamment de « pépites », entreprises ou parties d'entreprises, qui sont repérées pour leur fort potentiel de développement. Les implantations ex nihilo participent dans une moindre mesure à ce mouvement, car l'effectif à la création est souvent limité, et les grandes implantations exogènes sont rarissimes.

Exemples récents de créations ou de rachats par des groupes étrangers

- > **CG Crompton Greaves**, filiale de l'Indien Avantha, a implanté à Fontaine une unité de fabrication des compteurs communicants Linky.
- > **Salesforce.com**, groupe américain de logiciel de gestion de la relation client, a créé un centre de R&D à Meylan.
- > **Oros** à Meylan (conception et fabrication d'appareils de mesure du bruit et des vibrations des produits industriels), vient d'être vendu au Chinois TS Tech.
- > **Alstom Hydro**, centre technologique mondial pour les turbines hydrauliques à Grenoble, est passé sous pavillon américain (General Electric).



* Périmètre de la zone d'emploi défini par l'Insee.

5 des 10 premiers employeurs privés de l'économie productive dans la région grenobloise sont à capitaux étrangers

Entreprises	Pays	Activité	Tranche d'effectifs
STMicroelectronics	France / Italie	Microélectronique	6 000-7 000
Schneider Electric	France	Gestion de l'énergie	5 000-6 000
Caterpillar	Etats-Unis	Engins de travaux publics	1 500-2 000
BD	Etats-Unis	Matériel médical	1 500-2 000
HP	Etats-Unis	Informatique	1 500-2 000
Atos	France	Informatique	1 000-1 500
Capgemini/Sogeti	France	Informatique	800-900
GE / Alstom Hydro	Etats-Unis	Turbines hydroélectriques	800-900
Soitec	France	Microélectronique	800-900
Air Liquide	France	Gaz industriels	800-900

Source : AEPI



Méthodo

Les chiffres de l'AEPI sont centrés sur les activités productives, c'est-à-dire l'industrie et les services aux entreprises. Pour en savoir plus : « Les entreprises à capitaux étrangers en Isère », Les carnets de l'Isère n°5, AEPI 2012

Définition des entreprises à capitaux étrangers :

sont considérées comme étrangères, les entreprises dont au moins 33 % du capital sont détenus par une ou des entreprises basées à l'étranger.

ZOOM : UN IMPORTANT RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

European entreprise network, équipe France-export rassemble les acteurs accompagnant les entreprises à l'international (État, Région, CCIR, Business France, CCEF, Coface, BPI-France, MEDEF, CGPME, l'OSCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Grex et AEPI). Ces outils sont plus développés que dans des villes de taille similaire. C'est notamment le cas de Grex et de l'AEPI, l'un tourné vers l'export et l'autre vers l'implantation des entreprises étrangères.

Le Grex, centre de commerce international de la Chambre de commerce et d'industrie, de Grenoble, est la structure d'accompagnement développée par la CCI pour les entreprises à l'international. Il s'appuie sur un club d'adhérents et des réseaux spécialisés, tels que les chambres de commerce françaises à l'étran-

ger, les missions économiques, les World Trade Centers et Enterprise Europe Network (label européen). En 2014, plus de 780 entreprises y ont été accompagnées. Dans ce cadre, il informe sur la réglementation et les opportunités européennes et fournit une expertise pour répondre aux appels d'offres à travers toute l'Europe.

L'AEPI, agence de développement économique, a pour mission de promouvoir l'Isère et ses territoires afin d'attirer de nouveaux investissements. L'agence assure une présence aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, et mène des actions en Asie (Taiwan et Corée) avec le soutien de Business France. Depuis 17 ans, l'AEPI a accompagné et aidé à l'implantation de 450 entreprises créatrices de 9 900 emplois.

Classements internationaux des établissements de l'enseignement supérieur*

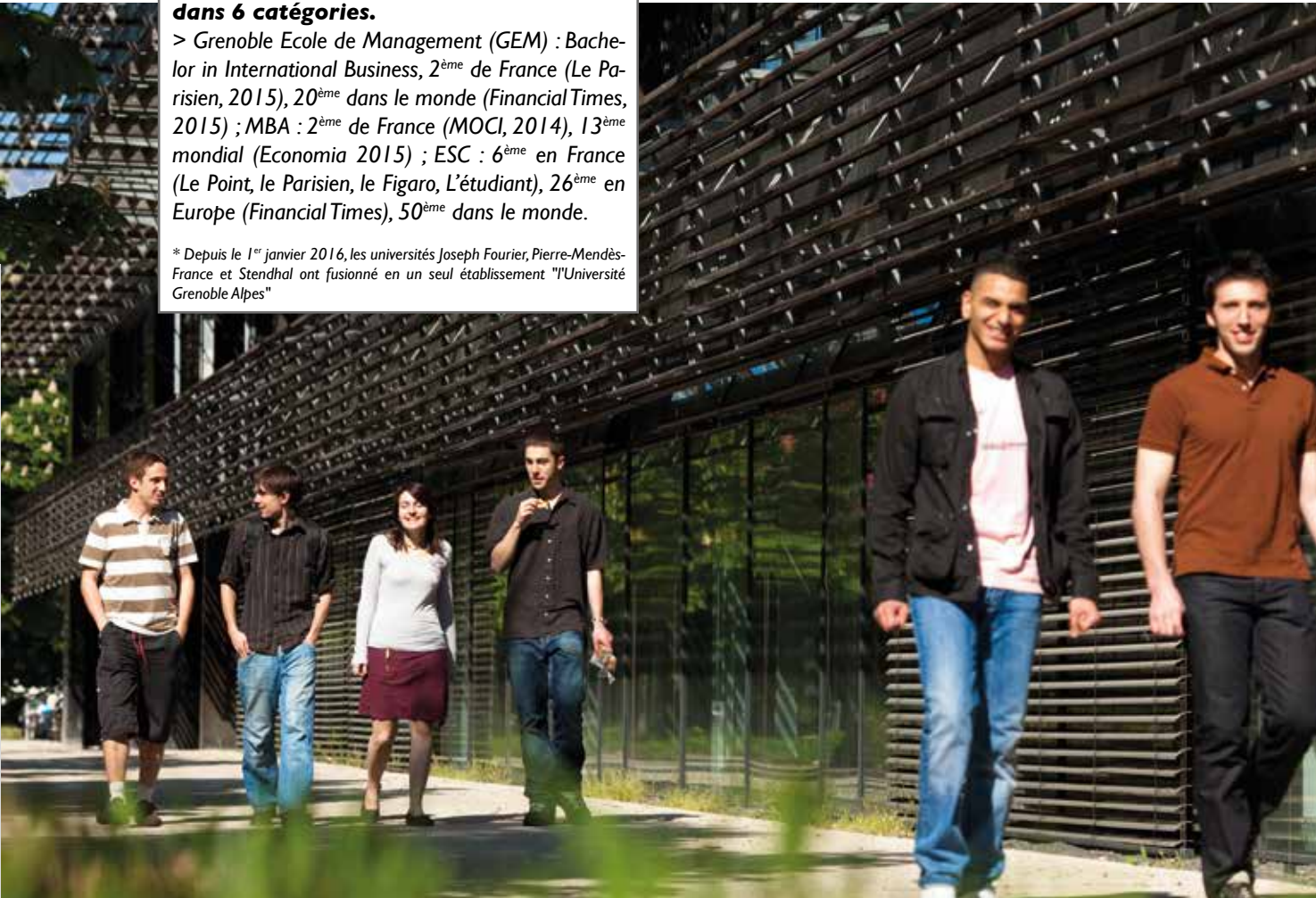


> Les Universités Joseph Fourier et Pierre-Mendès-France classées parmi les 30 meilleures universités françaises par Challenges (2011).
> L'Université Joseph Fourier dans le Top 7 français du classement de Shanghai (2011), 84ème place du nouveau classement « Reuters Top 100:The World's Most Innovative Universities ».
> Grenoble-INP, 1ère dans le classement des 100 écoles les plus actives en recherche, d'après Industrie & Technologies (2011, 2013-2014) et 2ème place du classement des meilleures écoles d'ingénieurs Usine Nouvelle 2013-2015.
> L'université Stendhal classée 2ème université de France pour la mobilité étudiante dans le cadre du programme Erasmus (2012).
> En linguistique, l'UPMF est à la troisième place des universités françaises après Paris Sorbonne et Paris Descartes. Sur le plan international, elle se situe entre le 150ème et le 200ème rang des meilleures universités mondiales (2015).

Aux classements 2014 du QS World University Ranking, Grenoble INP et l'Université Joseph Fourier se distinguent dans 6 catégories.

> Grenoble Ecole de Management (GEM) : Bachelor in International Business, 2ème de France (Le Parisien, 2015), 20ème dans le monde (Financial Times, 2015) ; MBA : 2ème de France (MOCI, 2014), 13ème mondial (Economia 2015) ; ESC : 6ème en France (Le Point, le Parisien, le Figaro, L'étudiant), 26ème en Europe (Financial Times), 50ème dans le monde.

* Depuis le 1er janvier 2016, les universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal ont fusionné en un seul établissement "l'Université Grenoble Alpes"



Un pôle d'enseignement supérieur reconnu et attractif

La France est le 3^{ème} pays au monde pour l'envoi d'étudiants à l'étranger mais aussi pour l'accueil d'étudiants étrangers. Les universités grenobloises ont ouvert leurs portes aux étudiants étrangers (**1 étudiant sur 5 aujourd'hui**), et il est rare de trouver une université dans le monde qui n'a pas un partenariat avec un laboratoire ou une faculté grenobloise. Par ailleurs, plus de **40 masters spécialisés à l'international** sont hébergés par les universités grenobloises, ainsi que **30 programmes par Grenoble Ecole de Management**.

parole d'acteur

Brigitte PLATEAU

Communauté Université (COMUE) Grenoble-Alpes

« L'université se doit d'avoir une articulation à la fois locale et globale : les pieds sur terre et la tête tournée vers le reste de la planète. Il s'agit d'un positionnement intrinsèque. L'étudiant devient une entité internationale. L'université ne peut pas exister aujourd'hui sans un ancrage fort et un travail international continu. Pour qu'un établissement remplisse sa mission aujourd'hui, il ne suffit pas de recruter des enseignants qualifiés et d'organiser les cursus de formation de qualité, il faut aussi se situer dans le concert international, nouer des alliances et des partenariats.

Ce choix a des conséquences au niveau du territoire : il faut savoir accueillir des résidents étrangers pour une période donnée ou de manière durable. Pour ceux qui repartent dans leur pays d'origine, l'expérience grenobloise va créer du lien avec une ville et une culture qu'ils connaissent, la nôtre. Notre qualité d'accueil a donc des répercussions importantes pour l'avenir. Cette société pluriculturelle fait partie de la modernité. Comme le disent très justement les biologistes " les écosystèmes les plus résistants sont les plus variés ". Les apports des étudiants étrangers nous ouvrent de nouveaux horizons. Ils enrichissent notre pensée et nous apportent cette résistance. »

Les 5 établissements d'enseignement supérieur grenoblois⁵ de la Communauté Université Grenoble-Alpes ont une activité importante dans le domaine des relations internationales, tant au niveau de la recherche que des échanges étudiants et enseignants. **Plus de 1 500 partenariats avec des universités étrangères sont recensés**. Plus largement, à ce jour, les accords de coopération (qui couvrent un large spectre de collaborations sur projet jusqu'aux laboratoires internationaux) couvrent 150 pays.

Au cours de la période 2013-2014, sur les 47 800 étudiants des universités et établissements de la COMUE, on compte **8 100 étudiants étrangers⁶ soit 17 %**.

CHIFFRES-CLÉS

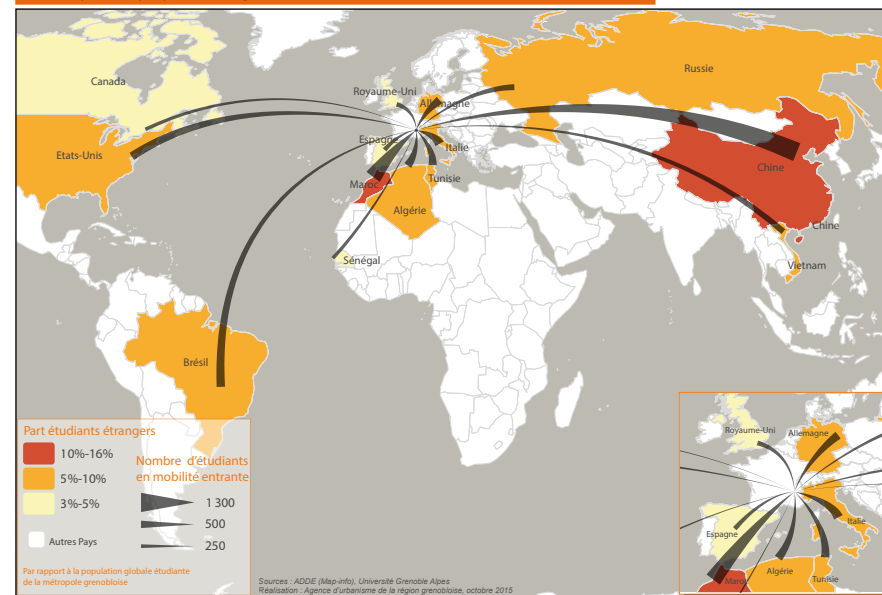
1 500 partenariats de la Communauté Université Grenoble-Alpes

8 100 étudiants étrangers

⁵ Etablissements de la COMUE Université Grenoble Alpes : Université Grenoble Alpes (fusion au 01/01/16 des Universités Joseph Fourier, Pierre Mendès-France et Stendhal), Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, Ecole Normale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Savoie-Mont-Blanc (non retenue pour cette étude), et trois organismes de recherche : CNRS, INRIA, CEA.

⁶ Source base Apogée des établissements grenoblois pour 2013-2014. À noter : mise en cohérence des données complexes du fait de critères non harmonisés entre les bases de données des établissements.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité entrante



MOBILITÉ ENTRANTE : 180 NATIONALITÉS ÉTUDIANT SUR LES CAMPUS



Parmi les étudiants internationaux, plus de la moitié (53 %) a un niveau d'études supérieur à bac +3 : 60 % sont inscrits en master et 23 % suivent un doctorat. Chez ces doctorants, parmi les 269 étudiants en cotutelle de thèse, 42 nationalités sont représentées, dont en premier lieu : la Tunisie, l'Italie, le Brésil, le Canada.

Plus largement, les étudiants étrangers arrivent principalement d'Afrique (35 %), d'Europe (30 %) et d'Asie (20 %). **La Chine** est le premier pays d'origine des étudiants internationaux présents dans l'agglomération suivie par **le Maroc, l'Italie, et l'Allemagne**. Pour la majorité de ces étudiants (65 %) il s'agit d'une initiative personnelle, hors cadre de partenariat (mobilité individuelle hors échange) alors que les 35 % restants s'inscrivent dans une mobilité encadrée⁷ (échanges et accords de coopération bilatéraux) dont 21 % en mobilité Erasmus, proportion largement plus élevée que la moyenne française.

	COMUE UGA	FRANCE
Etudiants entrants	17 %	14 %
Doctorants internationaux	46 % ⁷	41 %
Pays d'origine	Chine	Maroc
	Maroc	Chine
Mobilité Erasmus	21 % ⁸	9 %

Tableau 1 : source base APOGEE des établissements de la COMUE hors Savoie et site Drôme Ardèche pour 2013 - 2014 ; étude Campus France, L'essentiel des chiffres n°9, septembre 2014

MOBILITÉ SORTANTE : LES ÉTUDIANTS GRENOBLOIS CASANIERS ?

2,4 % du total des étudiants grenoblois s'inscrivent à l'étranger

À l'inverse, la part d'étudiants grenoblois à l'international est plutôt faible, et plus faible qu'ailleurs. Cette mobilité est tirée par le programme Erasmus qui concerne 700 personnes. Mais au total, **ce ne sont que 1 157 étudiants grenoblois**

qui s'inscrivent à l'étranger dans le cadre de partenariats soit 2,4 % du total des étudiants grenoblois.

Ces étudiants sont majoritairement en troisième année de licence (35 %) et en master (60 %). 2 % des doctorants séjournent à l'étranger dans le cadre d'une convention de cotutelle internationale formalisée. À cela s'ajoutent les doctorants voyageant dans le cadre de projets de recherche ou de partenariats entre laboratoires (hors convention de cotutelle internationale formalisée).

	COMUE UGA	France
Mobilité sortante	2,4 %	3 %
Doctorants	2 % ¹⁰	
Mobilité Erasmus	61 %	42 %

Tableau 2 : sources base APOGEE des établissements de la COMUE hors Savoie et site Drôme Ardèche pour 2013 - 2014 ; étude Campus France, L'essentiel des chiffres n°9, septembre 2014

⁷ 46 % des doctorants sont de nationalité étrangère.

¹⁰ 2 % des doctorants en mobilité sortante. Cette donnée ne comprend pas les doctorants en mobilité sortante non encadrée.

Internationalisation des parcours

C'est dans le cadre d'échanges entre universités et établissements que la grande majorité des étudiants part à l'étranger. A ces échanges s'ajoutent des programmes spécifiques, tels que les programmes courts, les cotutelles de thèse et les doubles diplômes.

39 Masters internationaux enseignés en anglais et 10 programmes courts

La Communauté Université Grenoble-Alpes propose 39 masters internationaux enseignés en anglais afin de répondre aux besoins des étudiants étrangers. Grenoble accueille chaque année 10 programmes courts (sessions thématiques de courte durée, depuis la Licence jusqu'au niveau doctorants et chercheurs), pour la plupart leaders dans leurs thématiques. Il existe également deux chaires UNESCO (Stendhal et ENSAG) et une chaire Méditerranée / Moyen Orient (Sciences Po Grenoble) financée par la Région Rhône-Alpes.

Les cotutelles de thèse

Les cotutelles internationales de thèse permettent aux futurs doctorants d'acquérir une expérience à l'international en effectuant en alternance leurs travaux de recherche dans deux établissements partenaires. Ils bénéficient ainsi de l'encadrement de deux directeurs de thèse et d'un double diplôme de doctorat, celui de la Communauté Université Grenoble-Alpes et celui du partenaire étranger.

Plus de 1 000 étudiants inscrits en double diplôme (dont l'enseignement à distance)

Au niveau individuel, les doubles diplômes renforcent l'employabilité des étudiants en leur offrant deux diplômes à forte valeur ajoutée dans les deux pays. Au niveau institutionnel, ils ancrent le partenariat entre universités.

Parmi les doubles diplômes, le dispositif Erasmus Mundus compte 59 étudiants sur le site grenoblois. Il identifie des cursus d'excellence au niveau Master. Les Erasmus Mundus contribuent à l'attractivité du site et à son rayonnement international.

1 200 stages à l'étranger

Les étudiants grenoblois ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger, dans le cadre de leur cursus, pour acquérir une expérience dans un autre pays. Ces stages enrichissent le curriculum vitae dans la mesure où on y associe la capacité à travailler en milieu interculturel, à prendre en compte des contextes sociologiques et organisationnels différents tout en menant à bien une mission professionnelle.

Stages entrants au CEA

Un dispositif spécifique, le Giant International Internship Programm, est proposé chaque été au CEA : une trentaine d'étudiants issus de 5 accords-cadres avec des universités partenaires, principalement nord-américaines, y sont accueillis.

ZOOM : UN SERVICE ACCUEIL INTERNATIONAL (ISSO) À LA POINTE EN FRANCE

L'accueil et l'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux occupent une place à part entière dans les stratégies d'attractivité à l'international. C'est la mission du Service Accueil International (International Students & Scholars Office – ISSO), de la COMUE UGA autour des questions de

> **Logement** : plus de 1 300 étudiants se voient proposer un logement ou une assistance à la recherche d'un logement, via notamment la mise à disposition d'une base de données de logements privés ;

> **Titres de séjour** : ce dispositif fait partie des plus aboutis en France, avec une antenne préfectorale délocalisée, qui traite directement sur le campus toutes les étapes de demandes de titres de séjour. En deux ans, elle a enregistré des résultats remarquables :

seulement 6 % de dossiers incomplets (contre 62 % en 2012), 8147 requêtes d'assistance, pour un taux de satisfaction de 90,6 % du service apporté ;

> **Démarches administratives et intégration** : toutes les autres demandes sont traitées au sein de ce service et éventuellement, redirigées vers les bons interlocuteurs (système de soins, transports, impôts, etc.). L'intégration des membres de la famille des chercheurs concourant à l'attraction à l'international, des événements et rencontres sont organisés régulièrement.

ISSO est également membre du réseau européen Euraxess, qui rassemble plus de 200 centres de services aidant les chercheurs internationaux dans 40 pays.



Les Jeunes ambassadeurs font de l'accueil des étudiants étrangers un levier de promotion du territoire

Le lien entre mobilité étudiante et forces vives du territoire est renforcé par l'action du réseau rhônalpin des Jeunes ambassadeurs (JA), qui vise à mieux accueillir les étudiants étrangers pour en faire les porte-drapeaux de Rhône-Alpes à l'international. Après 15 ans, il regroupe dans son réseau « JA4ever » plus de 2 000 anciens étudiants étrangers d'une centaine de pays.

En 2014, l'Asie représente 61 % des étudiants, l'Europe 33 %, l'Afrique et le Moyen Orient 32 %, l'Amérique du Sud 18 %, et l'Amérique du Nord seulement 2,5 %. À Grenoble ce sont 35 étudiants originaires de 25 pays qui sont accompagnés par 27 entreprises en 2014.

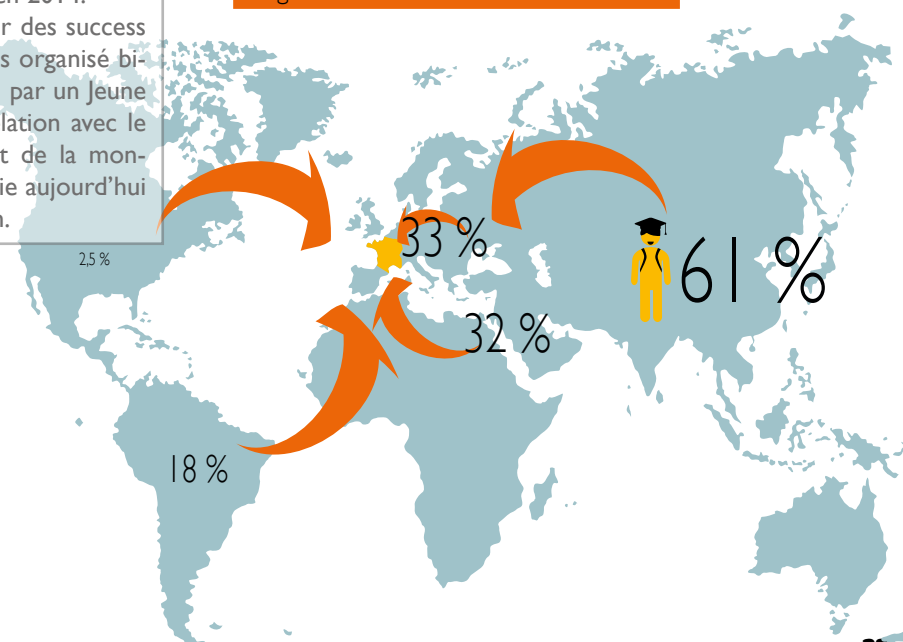
Ce coaching débouche parfois sur des success story, tel que le salon Expo Andes organisé bi-annuellement à Santiago du Chili par un Jeune ambassadeur de Grenoble. En relation avec le salon grenoblois de l'équipement de la montagne - Mountain Planet - il associe aujourd'hui de nombreux acteurs de la région.

Source : <http://www.jeunes-ambassadeurs.com/>

Situation géographique des 2 000 membres du réseau jeunes ambassadeurs



Origine des membres du réseau en 2014



GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT (GEM) : UN TIERS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS... DONT UNE PARTIE À L'ÉTRANGER !

Sur les 6 328 étudiants inscrits à GEM en 2013 / 2014, 2 170 sont des étudiants étrangers, issus de 137 pays (avec une prédominance d'Asiatiques et une part élevée d'Américains). Parmi eux, seulement 1 100 suivent effectivement un cursus à Grenoble, puisqu'en réalité près de 900 étudient sur les campus à l'étranger (Londres, Genève, Pise, Singapour, Pékin, Shanghai, Guangzhou, Moscou, Tbilissi, Casablanca, Los Angeles, Delhi) et que les 200 autres sont en stage. Par ailleurs, sans que ces chiffres soient directement liés, 30 % des enseignements à GEM se font en langue étrangère.

Les bénéficiaires d'échanges hors Europe sont un peu plus nombreux que les étudiants Erasmus (respectivement 149 et 139). On recense 22 doubles diplômes.

Côté « export », 400 étudiants grenoblois suivent des cours à l'étranger, soit 6 % des inscrits à GEM. Il est intéressant de noter que, dans le cadre de ces échanges, la mobilité sortante est plus élevée que la mobilité entrante (300).

Grenoble Ecole de Management dispose de trois accréditations prestigieuses en Europe, aux États-Unis et au Royaume-Uni : EQUIS (European Quality Improvement System), AACSB (The Association to Advance Collegiate Schools of Business) et AMBA (The Association of MBAs).

Une recherche très connectée au reste du monde

La recherche est le principal atout de l'attractivité internationale du site universitaire grenoblois. Les chercheurs grenoblois des 129 laboratoires entretiennent de très nombreuses collaborations avec des laboratoires étrangers. Ils accueillent chaque année un nombre important de chercheurs internationaux, selon des procédures variées (visites, années sabbatiques, séminaires, projets...).

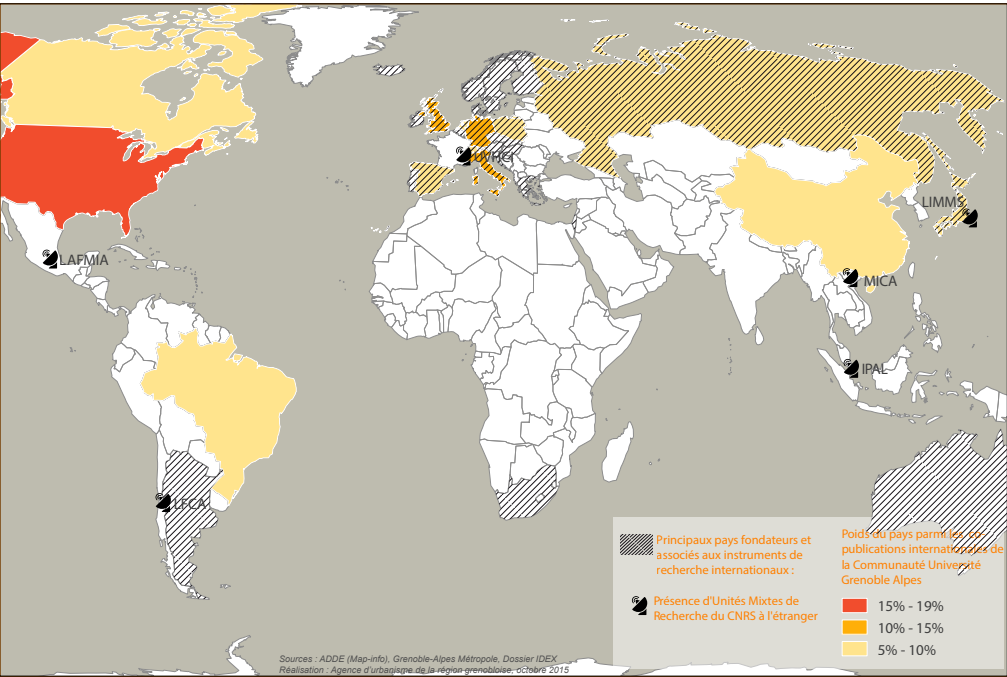
La stratégie de recherche de la COMUE UGA à l'international poursuit deux objectifs majeurs : développer des partenariats stratégiques, fondés sur la complémentarité entre la COMUE UGA et les partenaires, et construire le partenariat avec les structures de recherche européennes (ESRF, ILL, EMBL...) présentes sur le site.



Cette dynamique collective doit alimenter la recherche de haut niveau, notamment en attirant les meilleurs étudiants en thèse, chercheurs et enseignants-chercheurs.

La présence à l'étranger est également très forte à travers les outils du CNRS que sont les Unités Mixtes de Recherche (UMR) et les Laboratoires Internationaux Associés (LIA).

La dimension internationale de la recherche grenobloise



La participation à des colloques internationaux permet à l'ensemble des chercheurs de partager leurs connaissances, d'étoffer leur réseau et de développer des projets communs pour échanger sur leur thématique avec leurs homologues du monde entier. Pour exemple, en 2014, Grenoble INP et l'UJF ont octroyé une dotation à 44 manifestations internationales (congrès, colloques, séminaires, écoles) organisées par des chercheurs grenoblois à Grenoble. Au total, 120 congrès ont

été organisés par les scientifiques grenoblois. Le campus d'innovation Minatéc (CEA, Grenoble INP), spécialisé dans les micro-nanotechnologies, accueille une cinquantaine de délégations par an, dont 75 % de délégations étrangères (300 visiteurs, 20 nationalités).

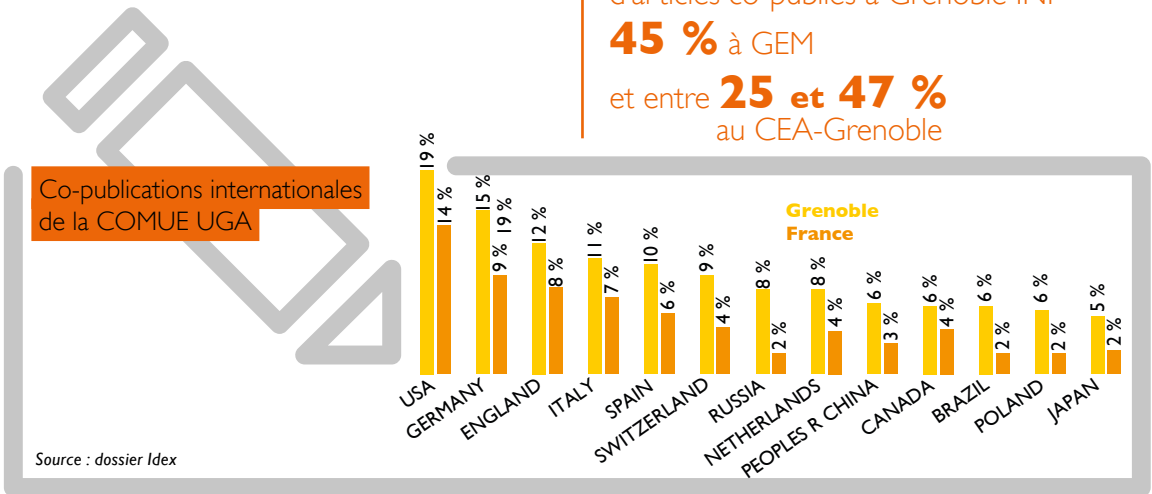
En local, les dispositifs d'accueil de « chercheurs invités » au sein des établissements internationalisent le paysage de la recherche grenobloise.

LES CO-PUBLICATIONS AVEC DES CHERCHEURS ÉTRANGERS

La co-publication d'articles de chercheurs du site grenoblois avec des chercheurs étrangers est un autre facteur-clé de sa promotion internationale et un critère de l'excellence de la recherche.

CHIFFRES-CLÉS

55 % d'articles co-publiés à Grenoble INP
45 % à GEM
et entre 25 et 47 % au CEA-Grenoble



PROTECTION ET EXPLOITATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La recherche donne lieu à de nombreux dépôts de brevets, à des fins de protection et d'exploitation commerciale, sous la forme de simples licences ou d'industrialisation. Les établissements grenoblois sont de grands déposants, avec 755 brevets déposés (3ème rang national, 1er public), dont 563 issus du seul CEA Grenoble.

Profil du dépôt annuel de brevets de la COMUE UGA

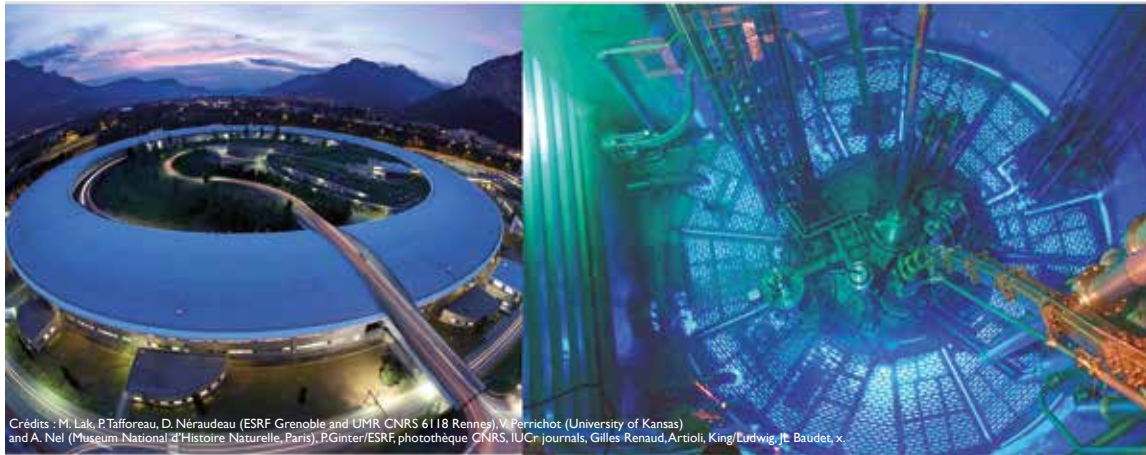
Pays	Nbre	Taux
USA	49	30 %
EUROPE	32	20 %
JAPON	19	12 %
CHINE	7	4 %
COREE	5	3 %
BRESIL	3	2 %
Reste du Monde	43	29 %

Source : Grenoble INP

Le projet « Université Grenoble Alpes : université de l'innovation » labellisé « Initiative d'excellence » (Idex) le 26 janvier 2016 (avec Nice Côte d'Azur)

Ce projet, qui a mobilisé l'ensemble des communautés scientifiques grenobloises au sein de la COMUE pendant deux ans, associe universités, écoles et organismes de recherche, et le CHU Grenoble Alpes. Son succès signe la reconnaissance du potentiel scientifique du site par un jury international et le place parmi les 10 sites en France qui participent de la visibilité internationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche française dans le monde.

LES GRANDS INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES, FLEURONS DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE À GRENoble



Crédits : M. Lak, P. Tafforeau, D. Néraudeau (ESRF Grenoble and UMR CNRS 6118 Rennes), V. Ferrichot (University of Kansas) and A. Nel (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), P. Ginter/ESRF photothèque CNRS, IUCr journals, Gilles Renaud, Artoli, King Ludwig, J. Baudet, x

En 1967, s'installait le premier organisme international à Grenoble : l'Institut Laue-Langevin (ILL), source de neutrons la plus intense au monde. Il est rejoint par l'antenne grenobloise de l'European Molecular Biology Laboratory (EMBL) - laboratoire européen de biologie moléculaire, par l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF), 1^{er} synchrotron européen, l'European Magnetic Field Laboratory (EMFL), le Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses – LNCMI (CNRS), et l'Institut de Radioastronomie Millimétrique (IRAM), qui possède parmi les meilleurs radiotélescopes au monde. À Grenoble cohabitent aujourd'hui des infrastructures scientifiques complémentaires, de réputation mondiale. Elles attirent des scientifiques du monde entier qui viennent mener des recherches, dans de nombreux domaines d'applications : matériaux avancés, environnement, énergie et santé. En raison de leur constitution, leurs salariés, leurs visiteurs et leurs activités, ces instruments constituent des éléments évidents de visibilité internationale du territoire.

Le projet de développement urbain de la Presqu'île scientifique de Grenoble Giant s'appuie sur cette visibilité internationale des grands instruments européens et l'excellence du pôle d'innovation sur les micro-nanotechnologies Minatec élargi aux thématiques énergies nouvelles (pôle Green) et la santé (pôle Nanobio) pour proposer un réaménagement urbain de grande ampleur.



Quelques indicateurs :

- > **Plus d'une vingtaine de pays membres et associés** : les pays européens et quelques autres (Israël, Australie, Afrique du Sud, Russie, Japon, Inde, etc.)
- > **1 500 salariés**, intégrant doctorants et postdocs, dont 30 à 40 % d'étrangers
- > **8 000 visiteurs scientifiques** issus d'une quarantaine de pays pour des expériences de 3 jours en moyenne
- > **1 700 essais scientifiques** à l'ESRF et ILL
- > **4 000 publications annuelles**.

Sources : www.esrf.eu, www.ill.eu, www.embl.org, <http://www.epn-campus.eu/>, <http://www.emfl.eu/>, <http://lncmi.cnrs.fr/>, <http://www.iram-institute.org>, <http://www.giant-grenoble.org>
* EMFL : les chiffres concernent les 4 sites (Grenoble, Toulouse, Dresden, Nijmegen)

Tourisme international : des atouts à exploiter

Vue d'ailleurs, Grenoble et sa région bénéficient d'attraits nombreux liés à son environnement de montagne, sportif et à sa qualité de vie, associés au rayonnement des établissements d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche... Recherche et économie nourrissent un tourisme de loisirs et d'affaire, dont une part internationale fortement caractérisée, qui, en retour, contribue au développement du territoire (112 € / nuitée en moyenne pour les seuls hébergements et restauration). Malgré cela, Grenoble ne constitue pas une destination internationale majeure en termes de flux touristiques. Ces spécificités se retrouvent dans l'analyse de l'activité de Grenoble Isère Airport, des salons professionnels organisés dans la région grenobloise, et dans le mode de vente du territoire par les acteurs (notamment scientifiques) et opérateurs : outre le centre-ville historique, la Bastille et les cuves de Sassenage, ce sont les environs montagneux qui sont mis en avant.

UNE CLIENTÈLE TOURISTIQUE ÉTRANGÈRE TRÈS CARACTÉRISÉE



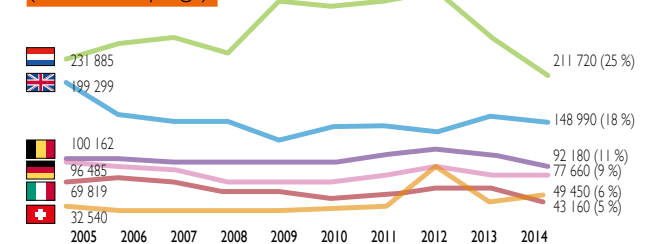
Les touristes étrangers génèrent **1,6 millions de nuitées annuelles en Isère**, et **1 visiteur sur 4 est étranger**. En 2014, 79 % de la clientèle estivale reste française, la part de l'international baisse de 10 points par rapport à la moyenne des quatre dernières années ; à contrario, pour la période hivernale, la proportion de touristes étrangers augmente de 10 points.

Cette clientèle étrangère est **majoritairement européenne** : plus particulièrement hollandaise l'été et britannique l'hiver, mais également belge.

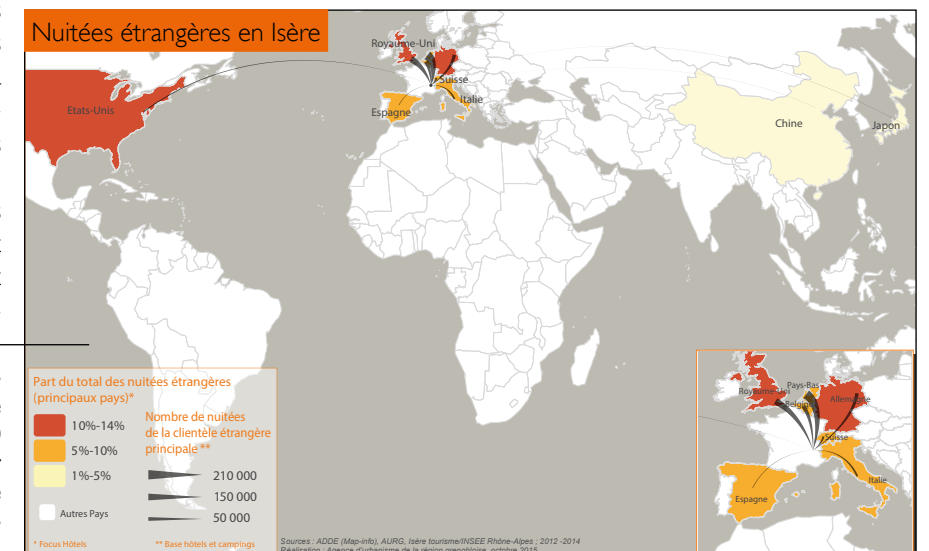
Le tourisme, tant hivernal qu'estival, est principalement concentré dans l'Oisans, plébiscité par les étrangers attirés par les manifestations sportives l'été (avec notamment la forte fréquentation hollandaise liée à la pratique des cols montagnards en vélo) et par les grands domaines skiables l'hiver (notamment clientèles britanniques et italiennes). On observe éga-

lement une fréquentation américaine en croissance continue depuis 5 ans.

Top 5 des clientèles étrangères en Isère sur 9 ans (hôtels campings)

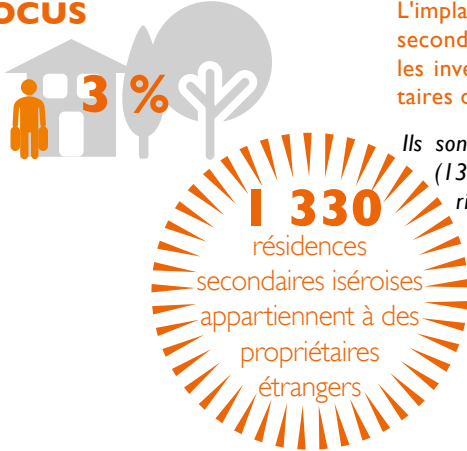


Sources : Isère tourisme 2014, Rhône-Alpes tourisme, 2013



Sur le territoire métropolitain, pour la période estivale 2015, un tiers des 31 600 personnes renseignées par les offices de tourisme de Grenoble, Vizille et Sassenage, étaient étrangères.

FOCUS



L'implantation durable de propriétaires étrangers, via des résidences secondaires, est en nette progression (+ 23 % entre 2007 et 2011). Et les investisseurs étrangers représentent aujourd'hui 3 % des propriétaires de résidences secondaires iséroises.
Ils sont principalement Britanniques (34 %), Belges (17 %) et Italiens (13 %), suivis par les Suisses, les Néerlandais, les Allemands et les Américains. Comme ailleurs, les étrangers choisissent de s'implanter en Isère pour ses attraits touristiques. Mais cet intérêt rejoint un intérêt professionnel lié à l'attractivité de la vallée de haute technologie.
Source : Direction générale des impôts

FOCUS

L'AÉROPORT GRENOBLE-ISÈRE
Situé à 45 km de Grenoble, l'aéroport est le 2ème de Rhône-Alpes en termes de trafic passager avec 320 000 passagers chaque année (derrière Lyon-Saint Exupéry : 8,5 M passagers / an et Genève-Cointrin, 15,2 M passagers/an), en provenance majoritairement du Royaume Uni (80 %), de l'Europe du Nord et de l'Est.
Doté d'un terminal commercial et d'un terminal affaires, l'aéroport accueille à la fois trafic commercial, aviation de loisir, formation et maintenance.
Concernant les vols commerciaux opérés par des compagnies low-cost et quelques majors tels que British Airways. Il s'agit essentiellement de tourisme de neige.
Ces dernières années, on constate une stabilité du trafic commercial et une nette progression du trafic affaires national et international.



Les destinations à partir de l'aéroport Grenoble-Isère



Source, Union des aéroports français 2014

LES SALONS PROFESSIONNELLS :
UNE FORTE COMPÉTITION ENTRE TERRITOIRES

Le tourisme d'affaires est un secteur capital pour la performance de l'économie touristique. Selon l'International Congress and Convention Association, avec 100 congrès et 165 000 visiteurs aux foires et salons de dimension internationale, Grenoble se situe entre la 7ème et la 9ème position nationale (et 248ème internationale), s'appuyant sur 3 grands équipements : Alpexpo, le Centre de congrès et le World Trade Center (WTC) Grenoble. 9 salons professionnels y sont organisés, avec notamment Moutain planet, Date (électronique imprimée), Euromedtech, ou Semicon.
Ce dernier, événement européen le plus important dans le domaine des technologies numériques, était jusqu'en 2014 organisé à Dresde. Il a désormais lieu une année sur deux à Grenoble, à la suite d'efforts convergents des acteurs économiques et institutionnels du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

- du CENTRE DE CONGRÈS et WORLD TRADE CENTER GRENOBLE
- 5 personnes dédiées au tourisme d'affaire
- 26 586 visiteurs et congressistes au Centre de congrès,
- pour 90 évènements professionnels, dont 10 évènements internationaux.
- 51 entreprises accueillies au WTC. (domiciliées, résidentes ou ponctuellement)

Sources : rapport d'activités 2014 du WTC Grenoble, OJS 2010



Des collectivités actrices de l'international

3^{ème} PARTIE

L'action internationale et européenne des collectivités territoriales (AIECT) recouvre des réalités diverses, apparues successivement depuis un siècle :

- les jumelages post seconde guerre mondiale avec les communes allemandes puis italiennes ;
- les accords politiques de rapprochement des communautés, dans les années 60-70 ;
- les accords de coopération décentralisée, dont l'objet principal était l'aide au développement et qui ont depuis évolué vers des échanges d'expériences et projets communs ;
- les programmes et projets européens, dans le cadre de l'Union européenne ;
- les actions de rayonnement international (salons, communications...) ;
- le soutien à des interventions d'urgence ou humanitaires ;
- et, plus récemment, l'animation du territoire, avec la mobilisation et le soutien des acteurs locaux, leur mise en réseau, mais aussi l'organisation d'évènements à des fins de sensibilisation ;
- enfin, la participation aux réseaux et aux débats mondiaux (diplomatie des villes).

L'Action internationale et européenne des collectivités territoriales (AIECT) multiplie aujourd'hui les vocations, entre outil de valorisation, moyen de capter l'expertise extérieure, outil de mobilisation des différents acteurs et de redynamisation du territoire et moyen de répondre collectivement aux défis globaux et locaux.

Si les interventions humanitaires peuvent être purement unilatérales et ponctuelles, les jumelages sont davantage politiques et sans borne temporelle et la coopération décentralisée s'appuie sur des conventions à contenu technique fortement structurées.

Ces actions sont susceptibles de mobiliser tant le niveau politique des collectivités que les services techniques ou, encore, les acteurs du territoire (universités, hôpitaux, agences de développe-

ment, associations), voire la population (éducation au développement et à la citoyenneté mondiale). Les champs potentiellement concernés sont illimités, autant que les acteurs mobilisés et le type de partenaires. Aussi les orientations retenues reflètent-elles l'identité, mais également les choix du territoire dans la construction de son image.

Les canaux de financements multiniveaux, les restrictions budgétaires et la compétition entre territoires, ont poussé à mutualiser les projets, outils et politiques et à prioriser les domaines à retombées économiques locales plus évidentes, telles que les actions de coopération économique, les projets européens ou la promotion du territoire.

L'ambition de l'AIECT est bien de croiser l'ensemble des approches de l'international dans le cadre d'une stratégie explicite et partagée.

La loi reconnaît et élargit le champ d'intervention internationale des collectivités

La législation a progressivement reconnu l'Action internationale et européenne des collectivités territoriales depuis la loi du 6 février **1992**, tout d'abord dans les limites des compétences des collectivités concernées - dans le cadre de conventions et dans le respect des engagements internationaux étatiques (CGCT 1115-I & s.) - puis spécifiquement, dans le cadre des compétences de l'eau, de l'assainissement (loi du 9 février **2005** relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement dite **Oudin-Santini**), du gaz, de l'électricité (loi du 2 février **2007** relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements dite loi **Thollière**), et des déchets.

Cette reconnaissance a ensuite été élargie aux opérations d'urgence, et désormais d'aide au développement ou à toute autre action de coopération décentralisée avec ou sans lien avec les compétences de la collectivité concernée, la nécessité de conventionnement devenant même facultative (loi du 7 juillet **2014** d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de **solidarité internationale**).

La loi reconnaît par ailleurs le rôle spécifique des **métropoles** dans la mondialisation (loi du 16 décembre **2010**), tant en termes de compétition – rayonnement, développement économique –, que de projet de territoire – développement écologique, éducatif, culturel et social – (loi métropoles du 27 janvier **2014** dite loi **Maptam**).

Il semble ainsi pertinent d'observer l'AIECT sous tous ces différents angles, comme élément d'internationalisation administrative, politique et technique, en lien avec les acteurs socio-économiques, culturels et universitaires du territoire, les compétences et métiers des collectivités concernées, élément révélateur d'engagements politiques.

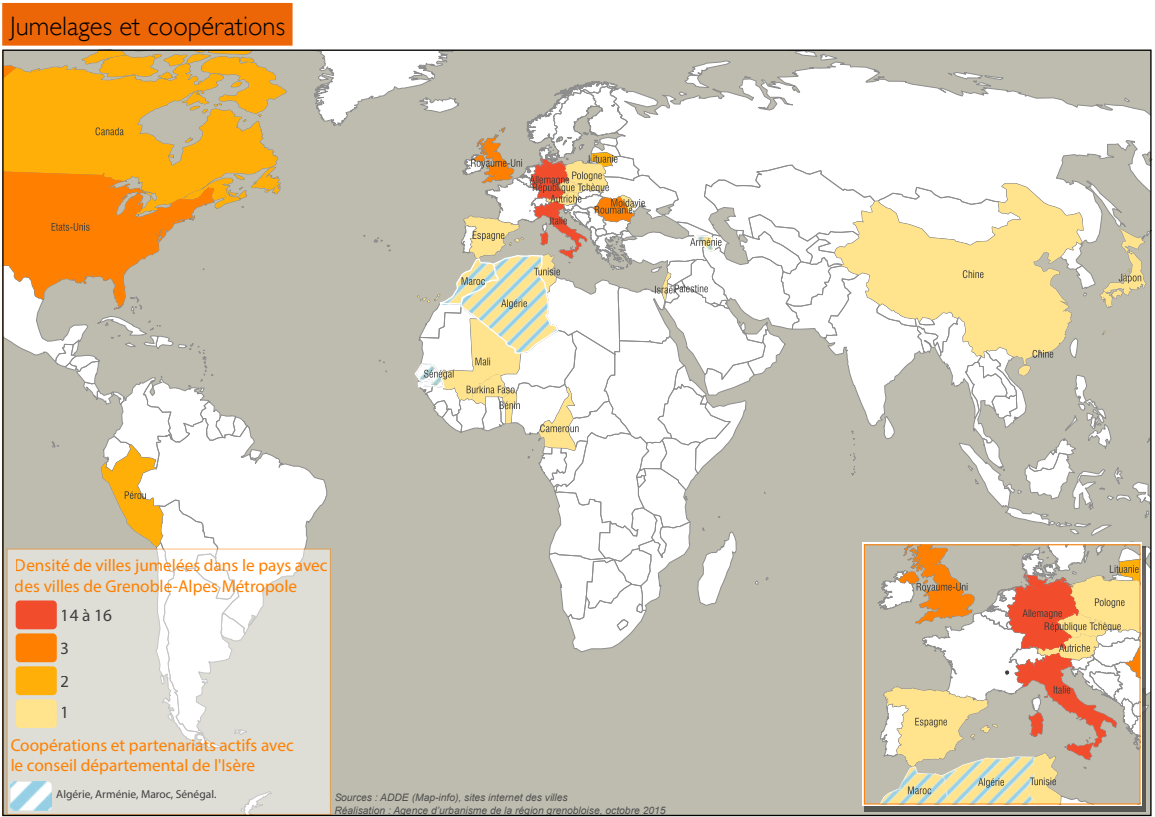
L'ancienneté, la diversité des thématiques et catégories d'actions, leur volume, ainsi que les acteurs engagés ou le niveau d'appropriation par les habitants, illustrent le degré et la typologie d'internationalisation institutionnelle du territoire.

Le choix a été fait de ne pas retenir l'action de la Région, dont l'assise territoriale dépasse sensiblement celle de l'étude, bien que les récentes loi Maptam et loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (**NOTRe**) du 7 août **2015**, lui confèrent un rôle leader en matière d'internationalisation économique, rôle que la Région Auvergne Rhône-Alpes entend assumer avec l'adoption du premier Plan régional pour l'internationalisation des entreprises, en s'appuyant notamment sur l'alliance « quatre moteurs pour L'Europe » constituée avec la Catalogne, la Lombardie et le Bade-Wurtemberg.

Jumelages et partenariats internationaux et européens : des coopérations nombreuses et coordonnées

Le Ministère des affaires étrangères identifie 180 coopérations dans l'agglomération grenobloise, contre 250 à Strasbourg, 230 dans l'agglomération lyonnaise, 130 dans l'agglomération de Rennes, 130 à Toulouse, 100 à Montpellier. Cette hiérarchie illustre la situation géographique des métropoles, plus axées sur l'international lorsqu'elles ont une culture transfrontalière comme en Alsace, mais aussi en lien avec l'histoire et le peuplement.

Ces coopérations et partenariats font écho à l'histoire, la démographie et l'économie locale et révèlent un engagement fort de la ville centre et du Département, ainsi qu'un travail en réseau remarquable sur la coopération (Pérou, Territoires Palestiniens, Burkina Faso, Arménie, premier réseau multiacteurs Resacoop). Si cette dynamique n'est toutefois pas très visible dans les instances de représentation nationale (voir p. 44), il est intéressant de noter que ces formats de coopération entre collectivités n'existent pas partout et qu'il s'agit bien d'une spécificité locale.



LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE s'appuie quant à lui sur une stratégie de soutien aux pouvoirs locaux, à la démocratie participative, à l'expression citoyenne et la diversité culturelle. Il a fait le choix de se concentrer sur sept territoires avec lesquels il est particulièrement en lien, pour des raisons

notamment historiques et démographiques, en Algérie, Arménie, au Maroc, en Palestine et au Sénégal. Il agit en soutien aux enjeux du développement durable et des thématiques prioritaires (genre, économie sociale et solidaire, interculturel, accès au droit), mobilisant une cinquantaine d'acteurs du territoire.

VILLE DE GRENOBLE

La ville est particulièrement engagée, via 19 jumelages et accords de coopération, représentant une diversité géographique, thématique et d'acteurs mobilisés dans les domaines universitaires, scientifiques, du développement durable, du tourisme, de la rénovation urbaine, culturel, de la jeunesse, du sport, de la santé, de la francophonie. Les jumelages demeurent concentrés sur les échanges culturels, scolaires et sportifs. Les acteurs du territoire investis dans les coopérations sont des :

- > acteurs privés : comités de jumelages, associations, fondations
- > des institutionnels : COMUE Université Grenoble Alpes, GEM, grands Instruments, CEA, CHU

Les villes jumelles et partenaires portent un intérêt fort pour les projets autour du développement durable, en écho aux orientations de la ville de Grenoble : Biennale habitat durable pour Innsbruck, candidature Capitale verte pour Kaunas (Lituanie), capitale européenne verte pour Essen.

CHIFFRES-CLÉS

Hors Europe	En Europe
124	62 acteurs locaux
114	37 partenaires étrangers
57	25 projets
43	52 évènements

Source : évaluation 2014 des partenariats internationaux

Grenoble - Catane, depuis 1961 (Italie) - Innsbruck, depuis 1964 (Autriche) - Sfax, depuis 1998 (Tunisie) - Chişinău, depuis 1977 (Moldavie) - Essen, depuis 1976 (Allemagne) - Halle, depuis 1976 (Allemagne) - Corato, depuis 2002 (Italie) - Rehovot, depuis 1984 (Israël) - Oxford, depuis 1984 (Royaume-Uni) - Phoenix, depuis 1990 (États-Unis) - Pécs, depuis 1992 (Hongrie) - Stendal, depuis 1992 (Allemagne) - Kaunas, depuis 1997 (Lituanie) - Constantine, depuis 1999 (Algérie) - Suzhou, depuis 1998 (Chine) - Bethlehem, depuis 2009 (Palestine) - Ouagadougou, depuis 1999 (Burkina Faso) - Sevan, depuis 2006 (Arménie) - Oujda, depuis 2012 (Maroc) - Tsukuba, depuis 2013 (Japon)	Eybens - Fribourg-en-Brigau (Allemagne) - Independencia (Pérou) - Vama (Roumanie) - Région du Centre (Cameroun) La commune est particulièrement active dans la coopération décentralisée, en collaboration avec les communes du canton (Cameroun, Liban, Pérou, Roumanie) et participe à une coopération en réseau (Grenoble, Gières, Eybens, Saint-Priest, Vienne et Romans) ainsi qu'avec Bethléem sur le développement touristique.	Echirolles - Grugliasco, 1966 (Italie) - Honhoué - Houéyogbé, 1991 (Bénin) - Kimberley, 1975 (Royaume-Uni) Pilote du réseau européen Cities Action for Sustainable Housing (« Cash », 10 villes partenaires), sur la question de la rénovation durable des logements sociaux.
Noyarey Merone, depuis 2004 (Italie)	Gières - Vignate, 1980 (Italie) - Independencia, 1989 (Pérou) - Certeze, 1990 (Roumanie) - Bethléem, 1996 (Palestine)	Fontaine - Schmakalden, 1963 (Allemagne) - Alpignano, 1972 et Sommatino, 1991 (Italie) Une participation au réseau des maires pour la paix, le soutien aux associations locales.
Le Pont de Claix Winsen (Luhe), depuis 1974 (Allemagne)	Meylan - Gonzales, 1986 (USA) - Planegg, 1988 (Allemagne) - Didcot, 1996 (Royaume-Uni)	Domène - Vedano al Lambro (Italie) - Mühlhausen-Ehingen, depuis 1997 (Allemagne)
Saint-Martin-le-Vinoux - Brotterode, depuis 1993 (Allemagne) - Moribabougou, depuis 1998 (Mali) - Balcesti, depuis 1998 (Roumanie)	Saint-Egrève - Karben, 1974 (Allemagne) - Mińsk Mazowiecki, 1991 (Pologne) - Krnov, 1991 (République tchèque) - Cori, 1999 (Italie)	Fontanil - Ponchatoula, 1987 (États-Unis) - Monte Roberto, 1992 (Italie) - Saint-Joseph-du-Lac, 2008 (Canada)
Sassenage - Messkirch, depuis 1981 (Allemagne) - Sasso Marconi, depuis 2003 (Italie) - Anyksciai, depuis 2010 (Lituanie)	Seyssinnet San Giovanni Lupatoto, depuis 1986 (Italie)	Jarrie Macael, depuis 1989 (Espagne)
	Seyssins Pisogne, depuis 2010 (Italie)	Saint-Martin-d'Hères Zella-Mehlis, depuis 1967 (Allemagne)
	Vif Rivalta di Torino, depuis 1985 (Italie)	Varcès Lützelsachsen, depuis 1981 (Allemagne)
	Vizille - Venaria Reale, depuis 1979 (Italie) - Vöhringen (Schwaben) (Allemagne)	Veurey - Castiglion Fibocchi, depuis 1991 (Italie) - Deschailons-sur-Saint-Laurent (Canada)

ZOOM UN CHU À L'INTERNATIONAL : UNE AMBITION FORTE

“
MONTER DES PROJETS INNOVANTS
PORTEURS DE SENS

DEVENIR UN DES LEADERS FRANÇAIS
DE L'EXPERTISE HOSPITALIÈRE
INTERNATIONALE
”

Le CHU Grenoble-Alpes, en partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes, poursuit deux objectifs dans son investissement international :

- valoriser et partager des domaines d'excellence ;
- élargir l'horizon des professionnels du CHU.



L'ouverture internationale est un des leviers pour :

- attirer des professionnels renommés, français et étrangers ;
- développer des collaborations innovantes avec des partenaires publics et privés ;
- améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Les visages de l'action internationale au CHU Grenoble Alpes

- Partenariats de long terme avec des établissements étrangers (ex : Université médicale d'Irkoutsk en Russie, hôpital sino-français de Suzhou en Chine) : accueil de stagiaires, missions d'expertise sur place, sessions de formation continue

- Partenariats hospitalo-universitaires, avec une forte dimension de recherche clinique. Ces projets sont menés en lien très étroit avec l'Université Grenoble-Alpes et les facultés de médecine et de pharmacie

- Offre d'expertise à destination des acteurs internationaux désireux de bénéficier de spécialités de pointe françaises

- Accueil de patients internationaux



Politiques européennes : intégration en marche



La prise en compte des territoires est relativement nouvelle dans l'histoire de la construction européenne, avec la mise en place de la politique régionale en 1986 et du comité des régions en 1994, puis l'intégration progressive des collectivités locales comme interlocutrices de la commission européenne. En contrepartie, la prise en compte du fait européen dans les politiques locales – hors transcription via le droit national – a également été progressive, avec la nomination d'élus et de techniciens dédiés depuis le début des années 2000.

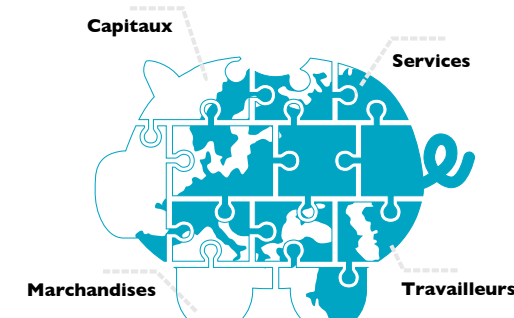
La stratégie de croissance Europe 2020 adoptée par l'Union Européenne pour une économie intelligente, durable et inclusive, a été construite pour se décliner sur le plan territorial et des régions, puis régional, à travers l'engagement des États. Ainsi, les Régions doivent-elles aujourd'hui adopter une stratégie de spécialisation intelligente pour pouvoir élargir à l'axe compétitivité – innovation des fonds structurels.

La capacité du local à s'inscrire dans les politiques de l'Union européenne est donc révélatrice, tant d'un savoir-faire technique et opérationnel que d'une faculté d'ouverture culturelle et administrative. C'est notamment le cas pour la participation à des consortiums de projets qui appellent une connaissance fine des politiques et institutions européennes.

Seront distinguées ici :

- > la politique de cohésion mise en œuvre au niveau national pour ce qui relève de l'objectif « emploi » et au niveau régional pour l'objectif « compétitivité » ;
- > les politiques thématiques mises en œuvre directement par la commission européenne ;
- > et enfin, la coopération territoriale gérée à différents niveaux selon l'échelle de coopération (européenne, transrégionale ou transfrontalière).

Par ailleurs, au-delà de ces dispositifs, l'Europe c'est aussi la garantie par le territoire des libertés de circulation : les marchandises, les services, les capitaux et les travailleurs. Ce sont ces droits qui expliquent la forte composante européenne des différents volets d'internationalisation décrits dans le présent document.



COMPÉTITIVITÉ-EMPLOI : UNE MOBILISATION FORTE MAIS DÉSÉQUILIBRÉE DES FONDS STRUCTURELS

Initialement focalisée sur l'idée de rattrapage et de reconversion de territoires en difficulté, l'Union européenne a fortement réorienté la politique de cohésion vers le soutien des facteurs de compétitivité, et en particulier, l'innovation. Ainsi a été abrogé le système de zonage pour le Feder (réservant aux territoires en difficulté le bénéfice des fonds structurels) pour lui préférer un déploiement généralisé à l'ensemble du territoire. Ce basculement des priorités vers l'économie de la connaissance et la fin du zonage en 2007 a rendu pleinement éligible l'agglomération grenobloise alors qu'elle n'avait eu jusqu'ici accès qu'au seul PIC URBAN directement négocié avec la commission européenne.

Deux programmes régionaux signés avec l'Union européenne pour 2007-2013, gérés par l'Etat :

- > **Feder, 334 M€** sur des enjeux de compétitivité, environnement et aménagement ;
- > **FSE, 350 M€** pour des actions liées à l'emploi et à l'inclusion des populations en difficulté. Cette période a vu un engagement contrasté des acteurs du territoire métropolitain, avec 50 M€ de Feder mobilisés, soit 17 % du total régional (pour 7 % de la population). 80 % de ces crédits ont été mobilisés au titre de l'innovation et de l'économie de la connaissance. Les autres priorités (environnement avec 3,5 % du total régional - mobilité et TIC avec 2,5 % du total régional) l'ont été plus faiblement, à l'exception du projet urbain intégré (PUI – 7 M€) centré sur les objectifs de la politique de la ville.

Cette capacité de mobilisation sur l'innovation et l'économie de la connaissance correspond aux points forts de spécialisation de l'agglomération grenobloise. La filière s'est organisée pour intégrer le Feder dans les plans de financement des projets de recherche – innovation. L'excellence de l'éco-système grenoblois lui a permis de mobiliser 40 % des crédits disponibles à ce titre.

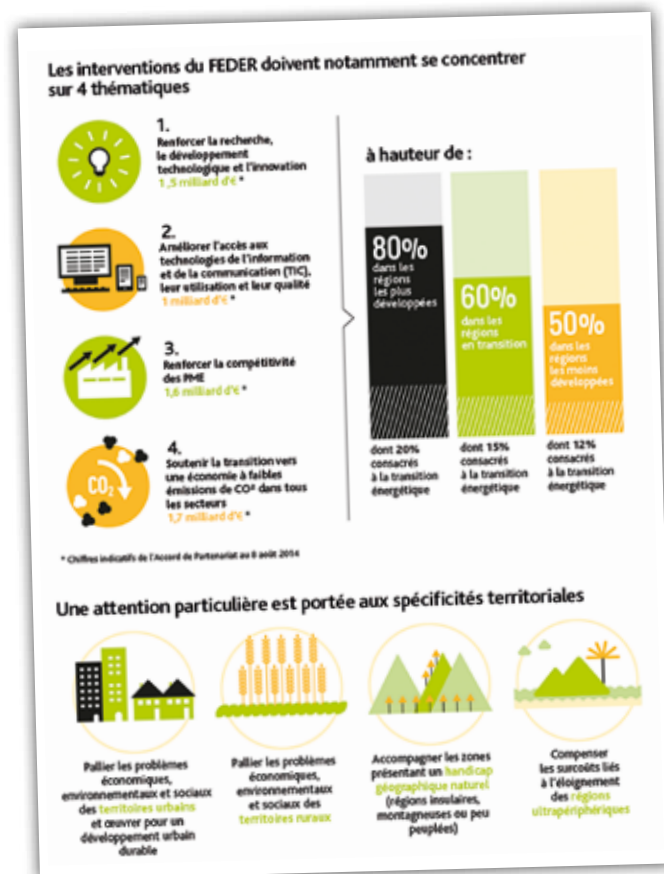
Concernant les quartiers fragilisés (PUI), les collectivités locales ont su mobiliser les fonds du PUI (Projet urbain intégré) pour promouvoir une approche intégrée dans la continuité du programme URBAN II. Suite à un appel à projets, la Métropole a obtenu un financement pour un projet pluriannuel de développement social et urbain.

L'analyse du Fonds social européen (FSE) est difficile car l'impact territorial de projets régionaux ou départementaux est peu visible. On peut estimer sa mobilisation à 10 M€ principalement via le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE : 6,5 M€). Des opérateurs associatifs ont été financés directement ou via le Département de l'Isère. Ils sont néanmoins beaucoup moins nombreux que dans les agglomérations lyonnaises ou stéphanoises.

PROGRAMMES D'ÉCHANGES EN CONSORTIUMS : POLITIQUES THÉMATIQUES ET COOPÉRATION TERRITORIALE DE L'UNION EUROPÉENNE

Une autre dimension de l'engagement d'un territoire et de ses acteurs dans les politiques de l'Union européenne est la participation à des programmes d'échange entre partenaires de différents pays dans une perspective thématique (culture, jeunesse, innovation-recherche, développement, justice...) ou territoriale (grandes régions, villes, transfrontaliers). Les acteurs se sont positionnés sur les programmes Erasmus (Educatia), URBACT (villes), Alpine Space (coopération territoriale) ou H2020 / Smart cities (recherche & développement). Ce sont des programmes très concurrentiels, qui nécessitent de présenter des projets d'intérêt européen et d'agir en consortiums d'échelle continentale.

Il est difficile d'évaluer de manière comparative la capacité de mobilisation d'un territoire sur ces politiques car il n'existe pas de recensement systématique et intégré. Pour la période 2007-2013, un nombre important de projets impliquant la Métropole, des communes ou d'autres acteurs publics et privés ont été mis en œuvre :



> 6 projets européens sont en cours pour la ville de Grenoble dont deux projets smart cities & communities qui ont eu un effet levier important pour des projets locaux innovants ;

> la ville d'Echirolles s'est engagée comme chef de file d'un projet URBACT sur les enjeux de la requalification thermique de l'habitat ;

> Grenoble-Alpes Métropole a participé à 3 programmes de coopération (URBACT comme chef de file, Alpine Space, Intelligent Energy Europe) contre un seul entre 2001 et 2006. A titre de comparaison, la ville de Turin est engagée dans plus de 20 projets ;

> de nombreux acteurs universitaires, de la recherche et des associations développant de l'expertise (environnementale, économique...) ont aussi participé à des projets européens. Par exemple, le programme Alpine Space a financé la Cipra France sur 5 projets ou des universités grenobloises (UJF, Institut d'urbanisme, laboratoire PACTE...).

3 exemples emblématiques de projets européens

Projet USER (2012-2015) :

Programme de coopération territoriale URBACT

> Objet : changements et conflits sur l'espace public, quelle prise en compte des usages et du rôle des usagers ?

> Partenaires : Grenoble-Alpes Métropole (chef de file), Copenhague, Cracovie, Dresde, Lisbonne, Lublin, Malaga, Pescara et Riga,

> Budget : 730 000 €, dont 230 000 € pour Grenoble-Alpes Métropole.

Projet Silicon Europe (2012-2015) :

7^{ème} Programme Cadre de recherche et Développement

> Objet : une alliance des clusters européens de micro & nanoélectronique pour :

- faire collaborer les plus grands pôles de compétitivité en Europe dans le domaine des micro-nano électroniques pour augmenter la masse critique des pôles
- développer une stratégie commune pour l'Europe, notamment en face de la concurrence dans le domaine au niveau international (Japon, Corée, USA...).

> Partenaires : Ville de Grenoble, Minalogic, AEPI, Silicon Saxony en Allemagne, DSP valley en Belgique, High Tech NL au Pays-Bas et ME2C en Autriche),

> Budget : 2,7 M€.

Projet City-Zen (2014-2019) :

Initiative Smart Cities & communities

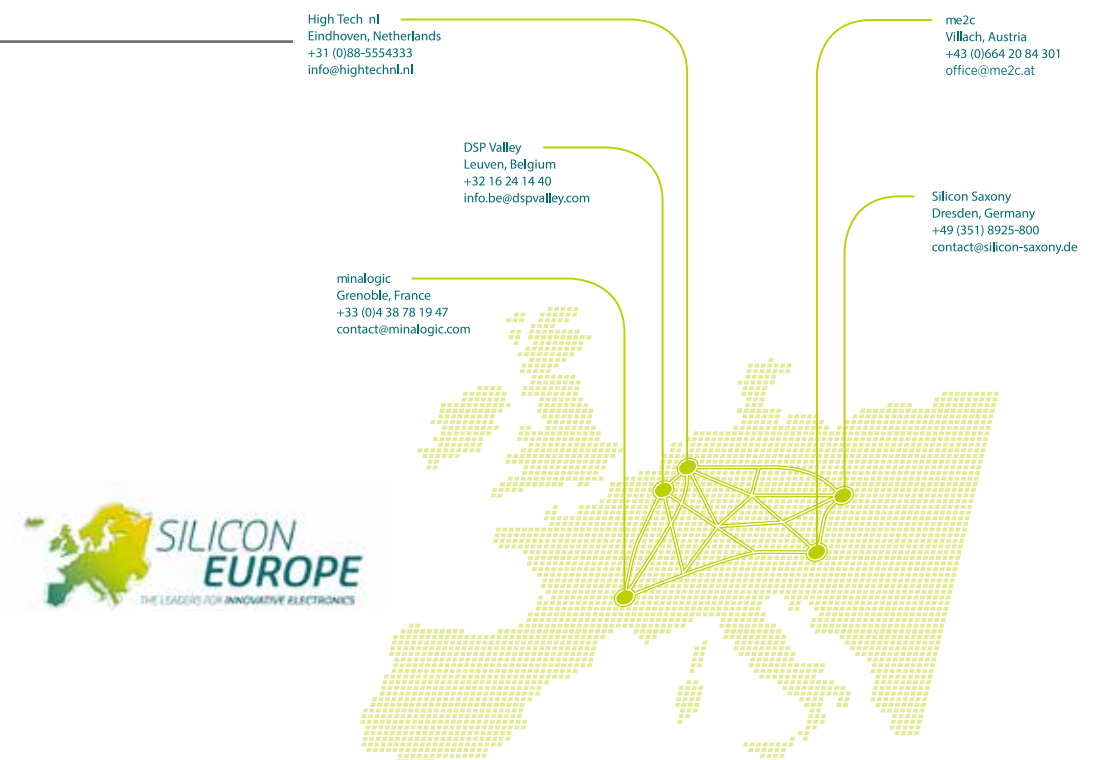
> Objet : projet collaboratif sur l'efficacité énergétique permettant la mise en place de démonstrateurs autour de quatre thèmes d'intervention : la réhabilitation thermique des logements, la conduite d'expérimentations sur le réseau de chauffage urbain, l'organisation du système énergétique local et le développement du monitoring par les smart grids.

> Partenaires : Vito (chef de file), Amsterdam (ville d'Amsterdam, University of Amsterdam), et Grenoble (Ville, CEA, CCIAG, GEG, Atos Worldgrid et Hespul), University of Delft, Westpoort Warmte

- entreprises : Daikin, Siemens, Waternet

- Autres partenaires : Queen's University of Belfast, University of Sienna

> Budget : 43 M€, dont 14,5 M€ pour les partenaires grenoblois.



Une participation aux grands enjeux mondiaux

La participation des collectivités aux débats et enjeux européens et planétaires est une autre forme d'internationalisation du territoire sous différents aspects : toutes les collectivités ne s'engagent pas dans cette voie, proche du concept de diplomatie des villes. Il s'agit ici d'une prise de conscience de l'interdépendance des territoires et des enjeux de positionnement à l'international, pour des questions d'intérêt local.

Sont retenus ici les positionnements politiques, les contributions aux débats globaux et les participations aux réseaux européens et internationaux de collectivités.

PARTICIPATION ET CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX DÉBATS EUROPÉENS ET MONDIAUX

On note un investissement international récent mais fort de la Métropole sur des questions sociétales telle que la **COP21** (seule Métropole française à alimenter la conférence avec l'organisation d'un débat citoyen planétaire), les réfugiés (adhésion au **réseau des villes solidaires** aux côtés des Villes de Le Pont-de-Claix et Grenoble, et mise en place d'une plate-forme de coordination des initiatives d'accueil et d'accompagnement des réfugiés) ou politique alimentaire (signature du **Pacte de Milan** pour une politique de l'alimentation urbaine).

Cet engagement est révélateur de la volonté métropolitaine de dépasser ses frontières dans ses domaines de spécialisation, en prenant une part active et renouvelée aux débats.

La Ville de Grenoble a, de son côté, récemment participé à l'élaboration de politiques européennes avec une contribution au livre blanc européen sur le programme Erasmus. Elle s'est fortement positionnée dans le cadre des débats sur le **Transatlantic Free Trade Area (TAFTA)** et a adhéré au mouvement européen pour l'amélioration de l'efficacité énergétique avec la convention des maires aux côtés de la métropole.



LA FRANCE S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT
**EN AVANT
LA COP21**



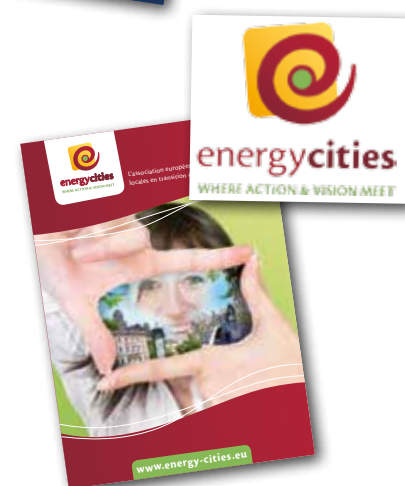
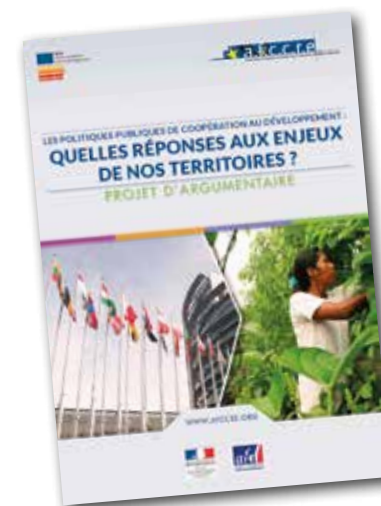
**MILAN
URBAN
FOOD
POLICY
PACT**

UN ENGAGEMENT DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS INÉGAL SELON LES NIVEAUX TERRITORIAUX

Les collectivités locales adhèrent à des organisations représentant leurs intérêts à l'échelle européenne ou internationale à des fins de visibilité, d'échange d'expériences et de capacité d'influence. Pour le territoire grenoblois, ce sont **Eurocities** (représentant les villes européennes), **l'AFCCRE** (Association française des communes, collectivités et régions d'Europe), **Cités unies France** (CUF, fédération des collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale, think tank) et **Energy Cities** (association européenne des villes en transition énergétique). L'engagement dans ces organisations est variable : 5 membres à l'AFCCRE (Grenoble-Alpes Métropole, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Noyarey et Veurey-Voroize) et 4 à CUF (Grenoble, Echirolles, Le Pont-de-Claix et Gières). La présence politique de ces collectivités se limite à une participation aux bureaux de l'AFCCRE (métropole), de la CUF et une vice-présidence du réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (Gières). Néanmoins, la présence technique de la Ville de Grenoble est forte dans différents "groupes pays" de la CUF : Burkina, Japon, Chine, Algérie, Maroc et thématiques jeunesse, tourisme solidaire, culture.

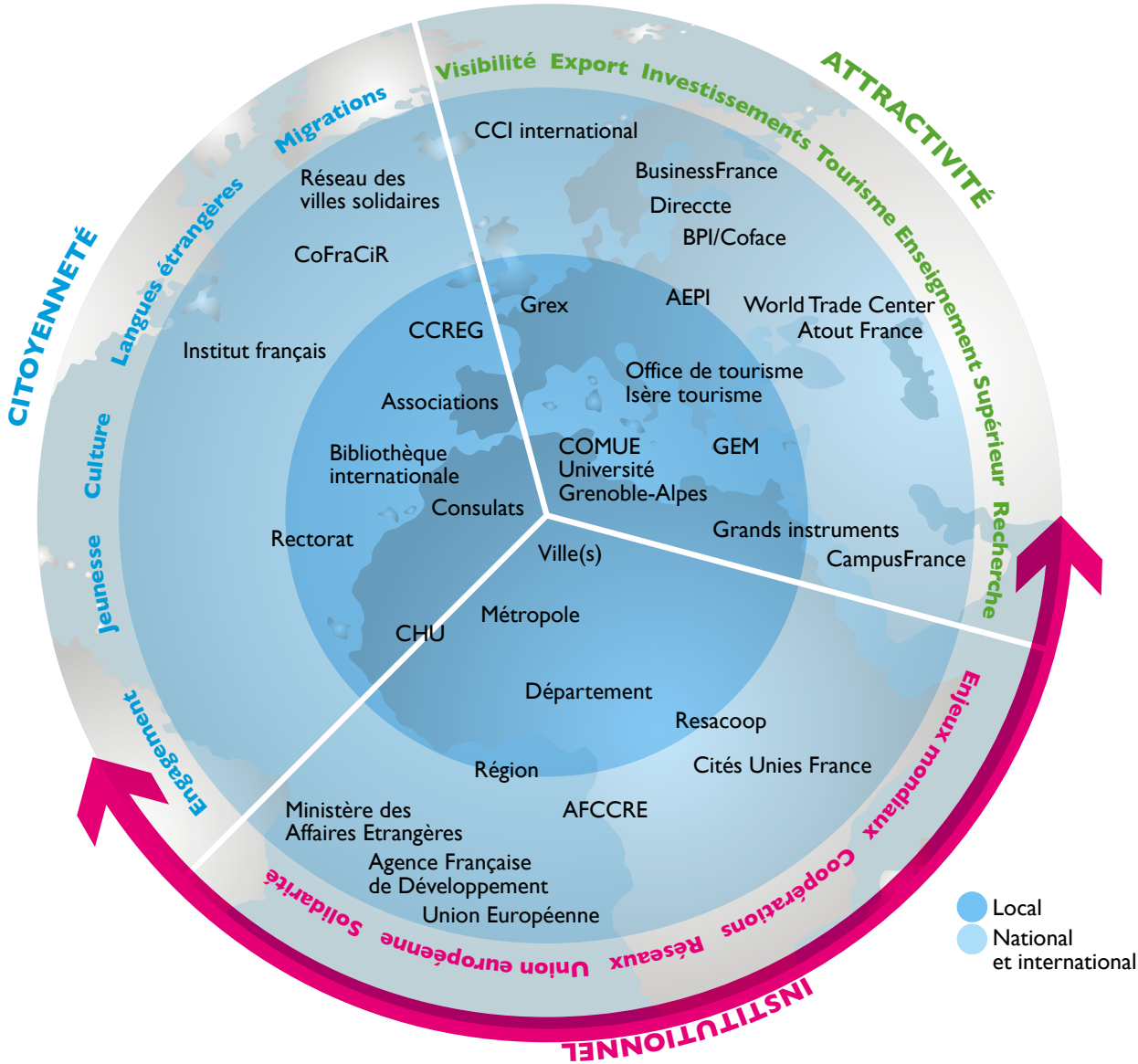
Au sein d'**Eurocities**, réseau de 180 villes et gouvernements urbains européens à finalité de plaidoyer, lobby, échanges d'expériences et formulation de projets, l'engagement métropolitain a grandement varié dans le temps, avec un engagement actif par le passé dans plusieurs forums (mobilité, affaires sociales et développement économique) permettant de s'inscrire dans des partenariats, présence aujourd'hui limitée à quelques forums sans prise de responsabilité. Plusieurs métropoles françaises (Nantes, Nice, Rennes, Bordeaux) sont davantage investies avec la responsabilité de forum ou de groupes de travail.

Ce bref survol de l'internationalisation institutionnelle permet de prendre conscience de l'importance du domaine pour certaines institutions, importance variable dans le temps, au regard des priorités politiques des collectivités. On observe donc, comme partout ailleurs, une professionnalisation et un travail en réseau croissants, ainsi qu'une évolution des thématiques vers la professionnalisation, l'innovation et le développement économique, la coopération devenant à la fois un outil de promotion de solidarité et un moyen d'amélioration des politiques publiques.



Acteurs de l'internationalisation du territoire

L'engagement international des acteurs locaux (cercle central) est relayé la plupart du temps par des réseaux nationaux ou internationaux (2^{ème} cercle).



AEPI : Agence de développement économique Isère-Rhône Alpes
 Grex : Grenoble export
 COMUE : Communauté d'Universités et d'Etablissements "Université Grenoble Alpes"
 GEM : Grenoble école de management
 GIANT : Grands instruments européens
 CCREG : Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois
 UE : Union européenne
 AFD : Agence française de développement
 MAE : Ministère des affaires étrangères
 AFCCRE : association française des communes, collectivités et régions d'Europe
 CUF : Cités unies France
 CoFraCiR : Conseil français de la citoyenneté de résidence



CONCLUSION

Grenoble se caractérise par **une internationalisation du territoire protéiforme** : on y retrouve des aspects internationaux marqués, tant **du côté de la société civile** (immigration, culture) que **du côté de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'industrie**, complété d'un **réel activisme des collectivités à l'international**.

Cette internationalisation s'incarne dans des visages spécifiques : excellence universitaire et scientifique, attractivité industrielle pour les investissements internationaux, action internationale des collectivités... Ce sont **autant de « niches »** qui s'appuient sur les caractéristiques d'un territoire quasi frontalier (Suisse, Italie), alpin, anciennement militaire, industriel et scientifique, de tous temps ouvert et métissé.

Certains pays sont particulièrement présents dans les relations internationales grenobloises : l'**Europe** proche, pour l'immigration, les relations universitaires économiques et scientifiques et les coopérations ; les **Etats-Unis** pour les investissements ; le **Maghreb** pour l'immigration et les coopération institutionnelles ; l'**Afrique francophone** dans une moindre mesure, puis des pays spécifiques : Arménie, Chili (réfugiés) et, plus récemment, l'**Asie de l'Est** (Chine, Japon... autour de coopérations scientifiques et de l'immigration).

L'ouverture à l'international, en mobilisant les acteurs du territoire, ses habitants, les entreprises et les institutions autour de projets communs, **fabrique du lien social** (avec les populations), **du dialogue local** (entre institutions), une certaine **culture de la coopération** et renforce **la construction identitaire du territoire**.

La diversité des mondes entre la solidarité internationale, le multiculturalisme, la globalisation économique et les coopérations institutionnelles, confirme la **nécessité d'une meilleure connaissance mutuelle au service d'objectifs communs** : développement local, services à la population, rayonnement international...

Certaines **institutions** (Département, Ville de Grenoble principalement), sont **fortement impliquées à l'international**. Pour autant, le territoire bénéficie d'une **visibilité internationale très variable** tant au niveau local que dans les instances portant ces sujets.



Réseau
des observatoires
de l'agglomération
grenobloise

Qu'est-ce que l'OBS'y ?

Le réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise, baptisé OBS'y, est né en 2013. Ce partenariat réunit le Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, la Ville et le CCAS de Grenoble, la CAF de l'Isère, le SMTC, l'Université Grenoble Alpes, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, l'Udaf Isère et l'AEPI.

L'OBS'y a vocation à suivre l'évolution de variables et d'indicateurs-clés pour le pilotage de l'action publique à l'échelle de l'agglomération, afin d'élaborer des diagnostics partagés sur différentes thématiques (précarité, habitat, enfance, personnes âgées, économie...).

Les résultats et analyses sont présentés au sein de deux types de publications coproduites : les regards croisés et les cahiers thématiques.

CONTACT

gabriel.voisin-fradin@lametro.fr



Ont contribué à ce document :

- > Département de l'Isère : Sophie Robert, Mathilde Lestra
- > AEPI : Agnès Collomb-Clerc
- > Grenoble-Alpes Métropole : Hélène Clot, Guillaume Tournaire, Sophie Ebermeyer, Gabriel Voisin
- > Ville de Grenoble : Eric Recoura, Marion Brunat, Annick Sibelle
- > COMUE Université Grenoble Alpes : Elisa Glangeaud, Amandine Ganci
- > CCI Grenoble : Marilyn Girard
- > Agence d'urbanisme : Françoise Pichavant, Anne Quantin Pottecher, Cédric Lomakine
- > Le Rectorat de l'académie de Grenoble : Bruno Boddaert
- > CHU : Guillaume Duriez
- > Isère Tourisme : Virginie Jacob
- > Calliope : Anne Ginier
- > Itinéraire international : Juliette Bolomier

Crédit photos : AURG, Grenoble-Alpes Métropole, Ville et CCAS de Grenoble, Département de l'Isère, Prosiaczek (Fotolia), COMUE Université Grenoble Alpes

Graphisme et illustrations : Valérie Lassablière, Ça crée val